2008 RÉGION MARTINIQUE



BILAN DE LA MISE EN OEUVRE DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL



CHAPITRE 3 : L'ARMATURE URBAINE



OU EN EST-ON DE LA CONSTITUTION DE L'ARMATURE URBAINE REGIONALE ?

Dans sa volonté d'aménager le territoire de façon rationnelle, le SAR de la Martinique retient le parti de développer une armature forte déclinant ses orientations à travers le chapitre « Développer une armature urbaine ».

La notion d'armature urbaine est étroitement liée à celle de **réseau urbain.** «L'inscription géographique de l'armature urbaine se caractérise par les relations [...] entre les villes qui sont des pôles pour leur aire d'influence [...] » (relations hiérarchiques ou par spécialisation)¹. Dès lors l'armature urbaine se caractérise par l'assemblage de lieux de vie ou de déploiement des activités humaines (nœuds), reliées entre eux par des infrastructures et services de déplacement (arcs).

L'armature urbaine d'échelle locale dans le SAR a été traitée précédemment à travers l'analyse du développement de l'urbanisation. Les orientations à l'échelle régionale s'appuient principalement sur deux leviers : l'affirmation de pôles d'appui et le traitement différencié des 6 zones géographiques identifiées. Elles se déclinent comme suit :

- RENFORCEMENT DES POLES URBAINS EXISTANTS OU PRESENTANT UN POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT REEL
- Les poles de desserrement de l'agglomeration: zones de developpement privilegies
- Les centres urbains secondaires: poles de services dans leur unite geographique
- L'AGGLOMERATION FOYALAISE: UN POLE CAPITAL A RESTRUCTURER
- OPTER POUR UNE STRATEGIE DIFFERENCIEE MAIS SOLIDAIRE DE MISE EN VALEUR SELON LES UNITES GEOGRAPHIQUES
- Resserrement de l'habitat vers les zones urbaines
- Desserrement de l'urbanisation vers la grande périphérie de l'agglomération centrale
- Implantation des capacités d'accueil dans des zones limitrophes des bourgs et espaces déjà urbanisés
- Politique d'aménagement des quartiers ruraux
- Rééquilibrage relatif des capacités d'accueil en logements vers le Nord, en maintenant une croissance forte dans le Centre
- Capacités d'accueil accompagnées des équipements et des activités économiques nécessaires

Le recueil, l'analyse et le traitement de différentes données, cartes ou études apportent les premiers éléments d'appréciation sur :

- 1. Les déplacements
- 2. L'armature urbaine régionale à l'échelle des pôles
- 3. Les stratégies de territoire à l'échelle des micro-régions

Les **déplacements** sont abordés en premier, car ils sont à la base du réseau urbain. En effet, le SAR explique bien que si l'armature urbaine est mal irriguée (p.132), la politique en faveur de la nouvelle trame urbaine (pôles de desserrement) n'aura pas d'efficacité.

L'analyse de l'armature urbaine se décline ensuite en deux temps, correspondant à deux échelles. L'échelle régionale vise à évaluer, à mi-parcours du SAR, si la nouvelle trame urbaine des pôles de desserrement s'est mise en place, et quels sont les nouveaux équilibres urbains. L'échelle des micro-régions permet de mesurer la mise en place des stratégies de territoire et des pôles d'appui secondaire à travers des éléments d'ordre socio-économiques.

¹ Définition proposée par Pierre Merlin et Françoise Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, 1988, p62

1. Les déplacements

L'attraction des territoires trouve sa traduction logique en terme de croissance du trafic routier et des déplacements. La structure du réseau routier martiniquais, faiblement maillé, conduit à une forte concentration du trafic routier.

1.1 Les échanges au niveau de l'armature régionale

L'essentiel de la circulation se reporte ainsi sur quelques axes dont les principaux sont sur le réseau national : l'autoroute dans l'agglomération centre, la RN5 dans le Sud, la RN2 et la RN1 dans le Nord.

1.1.1 L'évolution du trafic routier entre 1998 et 2006 : une hausse globale, et l'étalement de la congestion autour de l'agglomération

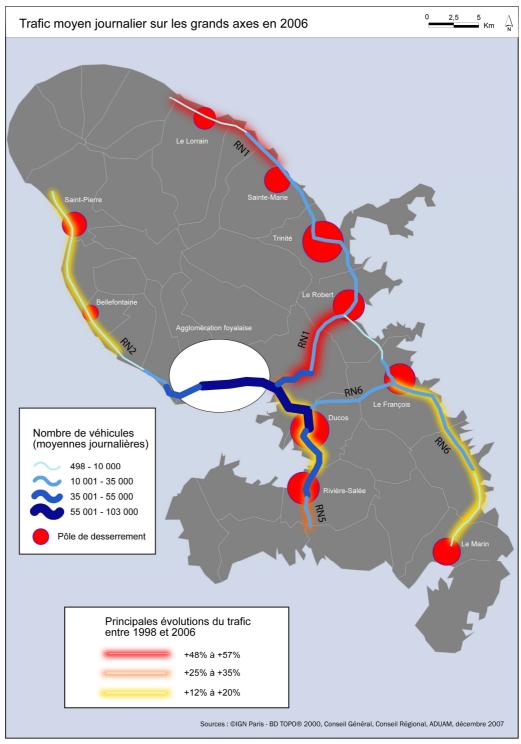
L'analyse des flux routiers sur ces grands axes fait, en outre, ressortir des niveaux de trafic particulièrement élevés. Ainsi sur la portion d'autoroute qui relie l'échangeur de Dillon au canal du Lamentin, on comptabilise plus de 100 000 véhicules par jour en 2006.

Trafic moyen journalier sur le réseau national (dans les deux sens de circulation)

Région	Route	Zone	1998	2006	évol 98/06
	A1	Echangeur de Dillon - Canal du Lamentin	96 500	103 000	6,7%
Centre	A1	Canal du Lamentin - Aéroport	62 450	57 804	-7,4%
Agglo	RN 1	Sortie autoroute - Giratoire Mahaut	35 310	45 644	29,3%
	RN 1	Giratoire Mahaut - Giratoire place d'Armes	36 680	39 000	6,3%
	RN1	Place d'Armes - Carrefour Union	27 360	42 892	56,8%
	RN 1	Giratoire Union - Giratoire maternité	21 320	32 127	50,7%
Centre Atlantique	RN 1	Giratoire maternité - Carrefour Desmarinières	21 300	21 831	2,5%
	RN 1	Carrefour Desmarinières - Ste-Marie	15 790	16 310	3,3%
Nord	RN1	Sainte Marie - Carr. Le Poteau	6 810	10 123	48,6%
Atlantique	RN 1	Carrefour le Poteau - Basse-Pointe	5 120	4810	-6,1%
	RN 2	Carrefour Enclos - Case-Pilote (église)	12 060	12 500	3,6%
Nord	RN 2	Case-Pilote (église) - St-Pierre	8 160	9 715	19,1%
Caraïbe	RN 2	St-Pierre - Morne-Rouge	3 900	4 793	22,9%
	RN 5	Aéroport - Echangeur de Carrère	61 350	70 500	14,9%
	RN 5	Echangeur de Carrère - Echangeur de Ducos	58 350	66 715	14,3%
	RN 5	Echangeur de Ducos - Giratoire de Petit- Bourg	38 300	43 000	12,3%
Sud Caraïbe	RN 5	Girat de Petit-Bourg - Echangeur Trois llets	34 970	44 200	26,4%
	RN 5	Echang des Trois-llets - Echang du Diamant	20 720	27 500	32,7%
	RN 5	Echangeur du Diamant - Giratoire de Gros Raisins	18 180	17 000	-6,5%
	RN 5	Giratoire de Gros Raisins-Carrefour Poirier	15 510	17 967	15,8%
	RN 5	Carrefour de Poirier - Marin	13 590	14 848	9,3%
6 1	RN 6	Giratoire de Carrère - Quatre Croisées	15 880	17 537	10,4%
Sud	RN 6	Quatre Croisées - Giratoire de Cotonnerie	18 420	19 238	4,4%
Atlantique	RN 6	Giratoire de Cotonnerie - Vauclin	10 370	12 230	17,9%
	RN 6	Vauclin - Marin	3 380	3 960	17,2%
Source : Cons	eil Région	al de la Martinique			

Dans le Sud, c'est la portion de RN5 située entre l'échangeur des Trois llets et l'échangeur de Carrère qui absorbe la majorité du trafic avec un nombre moyen de véhicules/jour s'échelonnant de 44 000 à 67 000. Le trafic horaire en heure de pointe qui en résulte se situe entre 2 200 et 3 300 véhicules/heure sur chaque voie. Or la capacité théorique d'une file de circulation est de 1200 véh/heure à 60 km/h. Quand la vitesse diminue, cette capacité augmente. Elle est ainsi estimée à 1800 véh/heure à 20 ou 30 km/heure. Au delà de 2 000 véh/heure on est dans une situation de saturation engendrant d'importants embouteillages. Sur le territoire de la CCNM, l'essentiel du trafic routier passe par les deux principaux axes littoraux Atlantique et Caraïbe, la RN1 et la RN2. Les mesures font ressortir un trafic intense sur le tronçon de la RN1 entre les carrefours Union et Maternité où transitent plus de 32 000 véhicules par jour.

En termes d'évolution, on observe une hausse globale du trafic routier sur l'ensemble du département entre 1998 et 2006.



Les améliorations de l'équipement routier national préconisées par le SAR (p.132) à travers la mise à 2X2 voies et l'aménagement de carrefours stratégiques ont entraîné une augmentation notable du trafic routier, en l'absence de l'émergence de transports alternatifs (collectifs notamment) efficaces. Deux constats sont à noter depuis 1998 :

- **la saturation du Centre-Agglomération perdure** avec plus de 100 000 véhicules par jour en 2006 sur la rocade. A titre de comparaison, Toulouse enregistrait durant la même période plus de 105 000 vh/j pour une population 4 fois plus importante.
- **La congestion du trafic s'étale** en direction des pôles urbains proches au nord-est et au sud : + 22 215 vh/j entre l'aéroport et Petit-Bourg pour la RN5, +28 659 vh/j entre les giratoires Mahaut et Maternité pour la RN1 (jusqu'au Robert).

1.1.2 L'évolution des mouvements domicile-travail : l'accentuation de l'attractivité de l'Agglomération Centre

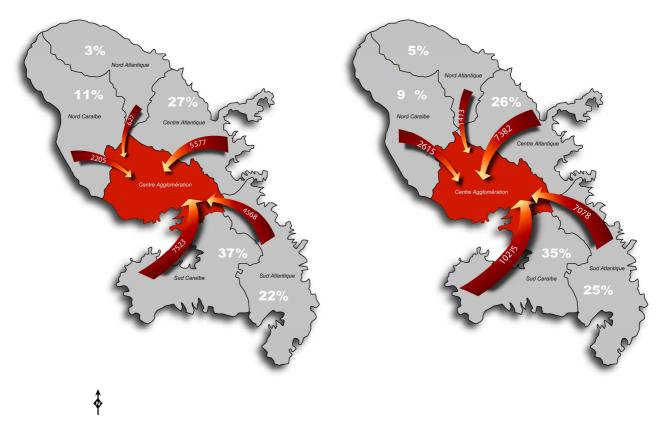
Cette surcharge du réseau est en grande partie liée à l'importance des migrations alternantes.

Au total, et en comptabilisant tous les mouvements hors mouvements internes à chaque commune, ce sont près de 60 000 personnes qui se déplacent chaque jour d'une commune vers une autre pour aller travailler.

L'attractivité de l'agglomération foyalaise

Déplacements domicile-travail

En 1999 En 2006



Sources: INSEE RP 99, DADS 2006 - ADUAM, septembre 2008

L'analyse des flux par unité géographique met en évidence le rôle prépondérant du Centre Agglomération qui génère 72% des migrations alternantes du département contre 16% pour le Sud et seulement 12% pour le Nord.

En outre, l'attractivité de l'Agglomération Centre s'accentue de façon importante entre 1999 et 2006 : +40% de flux entrants (hors déplacements intra-régionaux) durant cette période.

L'Agglomération Centre attire les actifs de toutes les autres micro-régions avec cependant de fortes disparités.

Ainsi le flux d'entrées en provenance du Nord Atlantique (la sous-région la moins « attirée » en termes de volumes) affiche de +125% contre +19% en provenance du Nord Caraïbe. Les flux en provenance du Sud Caraïbe, du Sud Atlantique et du Centre Atlantique augmentent respectivement de 36%, 55% et 32%.

En termes de volumes cela représente un accroissement des flux entrants de 2 700, 2 500 et 1 800 déplacements par jour.

Le Sud Caraïbe enregistre également une augmentation de ses flux entrants externes avec +14% de déplacements domicile-travail entrants (hors Sud Caraïbe).

L'évolution positive de ces deux micro-régions est à rapprocher de leurs flux entrants intrarégionaux. En effet, l'agglomération Centre et le Sud Caraïbe sont les deux seules microrégions à enregistrer une baisse modérée des déplacements domicile-travail sur leur territoire (respectivement -1,2% et -7,7%).

Partout ailleurs, les flux entrants intra-régionaux ont chuté de 25% à 38%. Globalement, on enregistre une baisse de 11% des flux entrants intra-régionaux.

En termes de volumes, les écarts entre les trois sous-régions les plus attractives sont particulièrement remarquables. En effet, le Centre Agglomération enregistre un flux entrant sept fois plus important que le Sud Caraïbe qui lui-même génère deux fois plus de déplacements domicile-travail entrants que le Centre Atlantique.

Néanmoins ces flux importants à l'échelle régionale masquent des migrations domiciletravail internes à l'œuvre, très diverses selon les régions.

1.2 Les flux à l'intérieur des unités géographiques des pôles de desserrement : une perte générale d'influence

Dans les pôles de desserrement

L'un des premiers constats que l'on peut tirer de l'analyse des flux entrants par commune est une perte d'influence générale des communes désignées comme pôles de desserrement de l'agglomération centre. Seule la commune de Ducos enregistre une augmentation de ses flux entrants.

Pôles de desserrement	Evol. des flux entrants 99/2006
Robert	-13%
Sainte-Marie	-31%
Trinité	-21%
Bellefontaine	-32%
Ducos	25%
Rivière-Salée	-13%
Saint-Pierre	-32%

Source: INSEE RP99 et DADS 2006

Cette baisse résulte principalement de la conjonction de deux phénomènes :

- Une baisse des flux sortants de l'agglomération vers l'ensemble des autres régions du SAR.
- Une diminution de la mobilité au sein de chaque région (voir plus haut)

Il est à noter que ce deuxième phénomène est prépondérant car en faisant abstraction de l'influence de l'agglomération centre, on constate encore une baisse sensible des flux entrants pour tous les pôles de desserrement.

Ducos se démarque là encore de la tendance générale. On y observe un accroissement des flux entrants en provenance des autres communes du Sud et notamment du Sud Caraïbe.

Ducos confirme donc une double polarisation :

- Pôle de desserrement de l'agglomération centre
- Pôle d'attractivité économique du Sud Caraïbe

Dans le Centre Atlantique, Le Robert, Sainte-Marie et Trinité confirment leur rôle de pôle en totalisant 88% des flux entrants dans la région en 2006 contre 87% en 1999. Hors déplacements intra-communaux, on observe une perte d'influence de Trinité au profit du Robert. Néanmoins Trinité reste la commune du Centre Atlantique la plus attractive avec 41% des flux entrants (45% en 99).

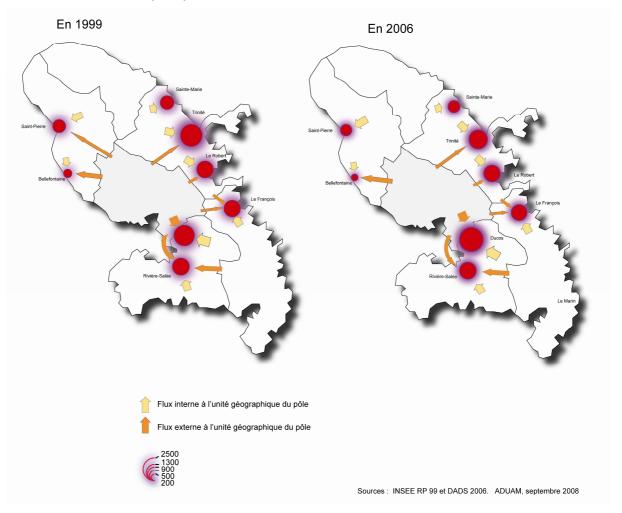
Le Robert totalise 32% des flux entrants du Centre Atlantique (contre 27% en 99) alors que Sainte-Marie comptabilise 17% des flux (proportion comparable en 99).

En revanche, l'attractivité du Robert se révèle être la plus forte en dehors du Centre Atlantique. Ainsi, en dehors des déplacements à l'intérieur du Centre Atlantique, le Robert totalise 39% des flux entrants contre 33% pour Trinité et 18% pour Sainte-Marie.

Globalement, il apparaît que les communes désignées comme pôle de desserrement de l'agglomération centre représentent en fait des pôles d'attractivité au sein de leur unité géographique.

Les pôles de desserrement de l'agglomération centre

Les principaux flux domicile-travail entrants



Dans les centres urbains secondaires :

Dans le Sud Atlantique, le François et le Marin concentrent 63% des flux entrants à elles deux en 2006 (hors flux intra-communaux).

Pôles secondaires et pôles principaux proches	Evol. des flux entrants 99/2006	Part des flux entrants intra- régionaux en 2006
Le François	-22%	37%
Le Marin	-11%	26%
Le Lorrain	-43%	27%
Saint-Pierre	-32%	30%

Source: INSEE RP99 et DADS 2006

En termes d'évolution, on observe une baisse d'attractivité de ces deux pôles entre 1999 et 2006. Ainsi, le François et le Marin voient leur flux entrants diminuer respectivement de 22% et 11% en moyenne durant cette période. Toutefois, dans le détail, si l'on soustrayant l'effet des flux intra-communaux, l'ordre entre ces deux communes est inversé: Le François enregistre une baisse de 10% contre -18% pour le Marin. Cette différence s'explique, en partie, par la localisation géographique du François qui attire une partie des actifs employés des autres sous-régions (notamment du Centre Atlantique). Ainsi le poids du François a légèrement augmenté dans sa micro-région (37% en 2006 contre 35% en 1999).

En outre, il convient de signaler qu'à l'instar des autres pôles de desserrement, Le François et le Marin **accusent une perte d'influence à l'intérieur de leur propre unité** géographique entre 1999 et 2006 : le volume d'actifs se déplaçant pour des motifs de travail vers ces pôles diminue. Cependant la hausse significative du trafic routier entre ces deux pôles (+10%) laisse supposer que les activités de service déployées sur le Marin exercent une attractivité certaine dans cette micro-région. Cette dimension sera étudiée dans le 3^{ème} chapitre de cette partie.

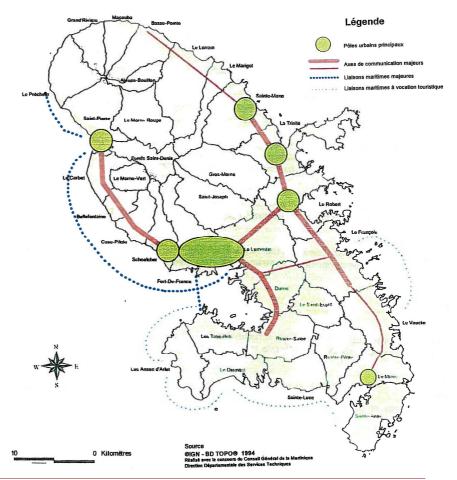
Dans le nord, le Lorrain et Saint-Pierre affichent une attractivité comparable avec un léger avantage pour la sous-préfecture du Nord Caraïbe (30% des flux intra-régionaux contre 27% pour le Lorrain dans le Nord Atlantique). Cependant, si toutes deux accusent une baisse significative de leurs flux entrants (respectivement -43% et -26% de leurs flux entrants), le Lorrain enregistre une baisse de son influence en passant de 34% à 27% des déplacements domicile-travail du Nord Atlantique entre 1999 et 2006.

Néanmoins, on observe une augmentation substantielle du trafic routier sur les deux principaux axes du Nord, notamment entre Sainte-Marie et le Lorrain sur la façade atlantique (RN1) et entre le Case-Pilote et Saint-Pierre sur la façade caraïbe (RN2).

1.3 Le développement des infrastructures routières du territoire

La constitution de l'armature urbaine régionale passe bien sur par la mise en place, le renforcement et l'entretien d'un réseau d'échanges performant et adapté aux réalités d'un territoire principalement tourné vers le transport individuel. Tout en mettant l'accent sur le transport collectif, **le réseau routier en H** préconisée dans le SAR passe par l'aménagement des axes majeurs constituant les arcs, sans lesquels les nœuds ont souvent du mal à se développer.





Le réseau des routes nationales, support principal de l'armature urbaine, est à ce jour géré par le Conseil Régional, qui depuis 2003 a mis en œuvre un certain nombre de travaux qui permettent de commencer à fabriquer des arcs performants même si ces actions restent limitées.

Le réseau des routes départemental, géré cette fois par le Conseil Général, participe également à la fabrication de l'armature à un niveau plus local mais essentiel dans les jonctions qu'il propose avec le réseau régional.

1.3.1 Le réseau régional

Le réseau des routes nationales en Martinique a été transféré le 1er janvier 2003 dans le patrimoine du Conseil régional, lequel assure désormais la maîtrise d'ouvrage entière pour l'aménagement et l'entretien du réseau.

En 2003, 30,7 M€ de crédits de paiement ont été budgétisés au titre des investissements dans le secteur des infrastructures routières et du transport. Les opérations de modernisation et de sécurité représentent, avec 19,64 M€, 64 % du budget alloué aux routes nationales et à l'autoroute. Ainsi, ce sont 343 km de voirie qui sont aménagés.

Depuis, le Programme Pluriannuel d'Investissements Routiers 2004-2007 voté par la Région en plénière, rappelle à tous, les objectifs poursuivis pour la modernisation du réseau routier et présente, pour chaque RN, d'une part l'objectif d'aménagement à court terme et d'autre part, les potentialités de réalisations de travaux au cours de la période considérée (2004-2007).

C'est ainsi que le Conseil régional poursuit ses efforts pour, principalement, assurer un meilleur écoulement du trafic sur les axes les plus fréquentés de l'île (A1, RN5, RN1, RN2), améliorer significativement la sécurité routière en sécurisant l'infrastructure et protéger le réseau et les riverains contre les risques naturels.

La période la plus récente a vu se concentrer les efforts de la Région, du Département et de la CACEM sur la modernisation de l'autoroute et la mise en place du transport en commun en site propre sur cet axe.

Par ailleurs sur les autres axes majeurs permettant de fluidifier les échanges dans le cadre de la constitution du réseau de communication routière en H, de nombreuses phases d'aménagement et de travaux ont été réalisées :

Pour la RN5:

- Le passage à 2x2 voies entre l'entrée nord de la commune de Ducos et le carrefour de Génipa, avec l'aménagement d'un giratoire, d'une traversée piétonne et d'un mur de soutènement antibruit au niveau de la zone d'activités de Petite Cocotte,
- Le passage à 2x2 voies entre le giratoire de Petit Bourg et celui de Rivière Salée,
- L'aménagement des giratoires de Désert et de Corps de Garde sur la commune de Sainte Luce,
- L'aménagement du giratoire de Poirier à Rivière Pilote, avec la création d'une traversée piétonne.

Pour la RN1:

- L'aménagement des giratoires de Bois Carré et de l'Union (Brasserie Lorraine) et le passage à 2x2 voies entre ces deux derniers,
- Le passage à 2x2 voies entre le giratoire de l'Union et celui de Rivière Chancel avec l'aménagement de ce dernier,
- Au niveau de la commune du Robert, l'aménagement de 2 nouveaux giratoires. Le premier à l'entrée sud de la commune (Beauséjour) et le second au niveau du quartier Gaschette. La jonction entre ces deux derniers est passée à 2x2 voies et même au-delà jusqu'au carrefour de Lestrade.
- Après Lestrade l'axe a été aménagé en 2x2 voies jusqu'au nouveau giratoire de la déchetterie, juste avant l'usine du Galion

Pour la RN2:

- Aménagement du carrefour de Cheval Blanc sur la commune de Bellefontaine,
- Création d'un giratoire à l'entrée de la commune du Carbet et aménagement de la traversée de la commune dans sa partie sud entre le nouveau giratoire et la plage du Coin,
- Aménagement et sécurisation de l'axe entre la sortie du bourg du Carbet et l'Anse Turin.

Outre sa participation grandissante dans la mise en œuvre du TCSP, la Région conserve les objectifs et les orientations en matière d'aménagement des infrastructures majeures du territoire, en particulier pour le Nord-Caraïbe.

1.3.2 Le réseau départemental :

Le Département joue également un rôle essentiel dans l'aménagement du TCSP entre Fort de France et le Lamentin mais gère également un réseau important et parfois complexe sur un territoire accidenté comme celui de la Martinique.

L'essentiel des opérations menées par le Conseil Général de la Martinique sur le réseau routier départemental a pour vocation d'améliorer l'existant afin de garantir confort, sécurité et fluidité dans les déplacements des usagers.

Des études sur le classement sonore des routes, l'installation de capteurs pour mesurer la qualité de l'air et la pose de murs antibruit confirment la prise en compte du Développement Durable et de la qualité de vie des usagers.

Le Département met à la disposition des usagers de nouvelles technologies afin d'optimiser l'information et la fluidité de la circulation (comptage routier, cameras de surveillance du trafic, panneaux d'information sur la rocade etc.)

Dans le cadre de la gestion des risques naturels, l'objectif est de prévenir et d'informer : Système Départemental d'Alerte des Crues, Télésurveillance sismique, télésurveillance météorologique, ouvrages hydrauliques, protection des falaises, ouvrages de soutènement. Renforcement de la sécurité : des travaux sont effectués aux abords des collèges et des routes pour renforcer l'accès aux établissements et sécuriser la circulation (carrefours giratoires, panneaux de signalisation et de direction, glissière de sécurité, revêtement, accotement).

Le but est également d'améliorer la circulation et les traversées de centres bourgs : des projets de contournement de centres bourgs sont en cours d'élaboration (le Saint-Esprit, Saint-Pierre, le Diamant, les Trois-Ilets et le Vert Pré).

Résumé de l'action du Département en matière d'aménagement entre 1992 et 2006 :

- Linéaire d'accotements fauchés : 60 000 km
- Linéaire de fossés curés : 3 800 km
- Linéaire parcourue pour élagage : 1 200 km
- Ouvrages d'art réparés ou reconstruits : 30 unités
- Ouvrages hydrauliques réparés ou reconstruits : 302 unités
- Travaux de revêtement : 565 400 tonnes d'enrobés mise en œuvre sur plus de 750 km de chaussées, 102 km d'enrobés régénérés depuis 2004
- Signalisation horizontale: 2 425 km
- Signalisation verticale (fourniture et/ou pose): 22 840 panneaux
- Fourniture et pose de glissière de sécurité : 92 km
- Enlèvement d'épaves : 2 150 unités
- Astreintes: 3 100 hommes/jour d'astreinte, 1 170 interventions.

Quelques exemples d'opérations d'investissement et de modernisation réalisées par le Département entre 1998 et 2006 :

1998 : reconstruction des ponts Lagarde et du bourg à Grand Rivière - 3,1M€ RD31 ouvrage hydraulique au François -1,5M€

1999 : RD7 Pont de l'Espérance au Trois Ilets - 1,7M€

2000 : RD30 modernisation et construction d'un ouvrage hydraulique au François (Belle Anne) - 1M€

RD15 liaison Calebassier / Mahault au Lamentin - 0,48M€

RD47 construction d'un pont sur Ravine Vilaine à Fort-de-France - 1,15M€

2001 : RD6 ouvrage hydraulique au François (Rivière des deux courants) - 2M€

RD7 ouvrage hydraulique au Trois Ilets (Vatable) - 1,35M€

2002 : RD7 modernisation Bassin Salé / O'Mullane au Diamant - 1,8M€

2003 : RD2 aménagement du carrefour Spoutourne à Trinité - 0,57M€

Développement du bourg des Trois Ilets, 1ère tranche- 1,17M€

Réorganisation et revitalisation du centre bourg de Saint-Pierre, 2ème tranche

3,8M€ (2002-2004)

2004 : 1ère campagne d'enrobés régénérés – 1,2M€

RD5 modernisation du stade du bourg et réalisation d'une piste cyclable au Vauclin – 1,102M€

RD3 / 3A ouvrage Durocher et giratoire au Lamentin – 1,082M€

2005 : RD7 réalisation du giratoire du Golf dans le cadre du projet de déviation,

Trois-llets – 0,784M€

RD12 modernisation à Fond-Saint-Denis – 1,4M€

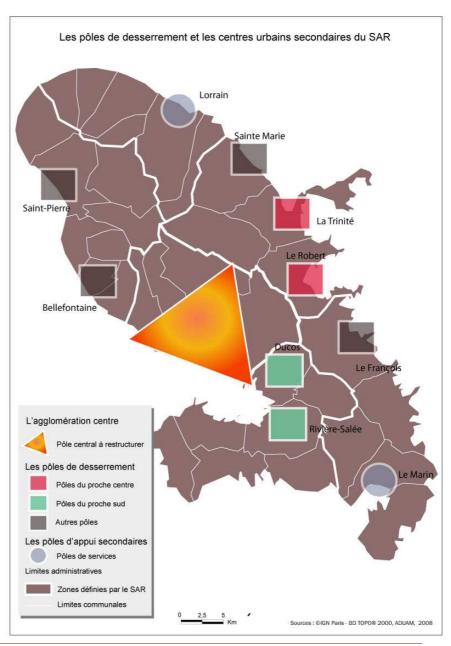
2006 : protection acoustique 2ème phase à Fort-de-France (Canéficiers) – 0,89M€

2. L'armature urbaine régionale à l'échelle des pôles

Référentiel SAR

- Principe de programmations contribuant au rééquilibrage : logement, commerce, zones d'activités, équipements publics, ports et équipements touristiques et évidemment infrastructures et services d'accessibilité.
- Affirmation du rôle de pôles d'appui qualifiés de principal pour les villes de Le Robert, La Trinité et Sainte Marie en Côte Atlantique, Le François, Ducos et Rivière-Salée pour le Sud et Bellefontaine /Saint Pierre pour le Nord Caraïbe

L'analyse de l'armature urbaine à l'échelle régionale, objet de ce second chapitre, s'appuiera sur les pôles urbains principaux définis par le SAR. Bellefontaine est considéré comme un cas particulier, car cette commune de moins de 2 000 habitants a été choisie par les élus régionaux pour la mise en œuvre d'une « ville nouvelle » autour du quartier Cheval Blanc. Bellefontaine sera donc étudié dans le cadre de l'analyse des stratégies de territoire, dans le troisième chapitre de ce document.



2.1 L'évolution de l'armature urbaine régionale selon le critère démographique

2.1.1 Les projections en termes de population définies dans le SAR : des chiffres revus à la baisse

Les tendances observées au recensement général de la population de 1999 et dans les derniers recensements laissent penser que la croissance démographique de l'île ne devrait pas atteindre les chiffres envisagés en 1998 lors de l'élaboration du SAR:

	Hypothèse basse	Hypothèse moyenne	Hypothèse haute
Estimation SAR 2015	410 000	480 000*	530 000
Estimation INSEE population 2020	411 000	413 000	423 000
Estimation INSEE population 2030	418 000	427 000	458 000

Source: SAR et INSEE

Sauf revirement exceptionnel de situation (augmentation de la fécondité ou solde migratoire positif), les besoins futurs induits par l'augmentation de population devraient être revus à la baisse, car les nouvelles projections démographiques sont inférieures à celles établies en 1995!

En effet, dans tous les cas de figure envisagés par l'INSEE, la croissance démographique en Martinique est relativement modérée, le profil des courbes de projections de la population a tendance à s'infléchir. Les différents scénarii montrent en effet une « dynamique démographique particulière à la Martinique » : beaucoup de départs, en particulier des jeunes adultes, non compensés par les arrivées et les retours au pays. De plus, la population de la Martinique vieillit : le phénomène va en s'accroissant quelques soient les scénarii.

Au regard de l'étude de l'armature urbaine régionale, on peut dire qu'il « manquera » en 2020 de 40 000 à 60 000 habitants par rapport aux hypothèses SAR; soit autant d'occasions qui ne se sont pas présentées de réaliser ailleurs que dans l'agglomération foyalaise ces grands équipements collectifs qui auraient contribué à rééquilibrer l'armature urbaine.

^{*} Hypothèse tendancielle du SAR

2.1.2 La mise en œuvre des objectifs quantitatifs du SAR à l'échelle régionale : le poids des communes du proche centre

Rang 1	ville capitale		
	plus de 20 000		
Rang 2	habitants		
	entre 10 000 et 20		
Rang 3	000 habitants		
	entre 5 000 et 10		
Rang 4	000 habitants		
	entre 2 000 et 5		
Rang 5	000 habitants		
	moins de 2 000		

On note dans le SAR deux échelles pour les **objectifs quantitatifs**

A l'échelle régionale (p.123) :

- Augmenter le nombre de villes de rang 2 afin de construire une trame urbaine plus régulière
- Renforcer les pôles urbains existants ou présentant un potentie réel

A l'échelle infra-régionale (p.128) :

- Centre Agglomération : accueillir 45% de la populatior martiniquaise en 2015
- Côte Atlantique : atteindre pour l'ensemble Trinité, le Robert et Sainte-Marie 15% de la population martiniquaise en 2015 Cette échelle infra régionale sera abordée dans la deuxième partie du document.

a) Augmenter le nombre de villes de rang 2 afin de construire une trame urbaine plus régulière

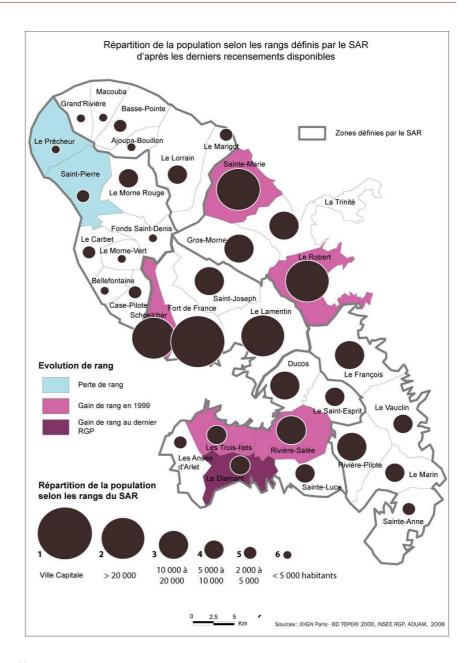
Le diagnostic du SAR a été réalisé sur la base du recensement de 1990. Durant la phase administrative présidant à son approbation, 3 communes nouvelles franchiront la barre des 20 000 habitants (Cf. RGP 1999). Il s'agit de Schoelcher, de Sainte-Marie et du Robert.

Désormais la Martinique compte quatre villes de rang 2, contre une (le Lamentin) au moment de l'élaboration du SAR.

A l'échelle des grandes régions, on note également :

- dans le Centre (Centre Agglomération et Centre Atlantique) : c'est la seule région disposant à l'échelle de la Martinique de communes de rang 2 ;
- dans le Nord:
 - o l'absence de communes de rang 2 et 3,
 - o la présence du plus grand nombre de communes de rang 5 et 6 de la Martinique ;
- dans le Sud:
 - o la présence d'une majorité de communes de rang 3 et 4,
 - o l'amorce d'un basculement du François en commune de rang 2 en 1999

D'après les derniers recensements, **l'armature urbaine se renforce donc plutôt au nord-est et au sud**. Les communes les plus importantes en population se situent désormais dans le grand Centre (Centre Agglomération et Centre Atlantique)



Par ailleurs on peut affiner cette évolution si on s'attache au poids de ces communes au sein de la Martinique, en termes de place et non plus de rang. Le fait le plus marquant est le gain de place du Robert, passant de la 5ème place en 1990 à la 3ème place en 1999, au « détriment » si on peut dire, des communes de Schoelcher et Sainte-Marie qui perdent chacune une place sur la même période. Le Robert est le grand gagnant en d'armature « démographique ».

b) Renforcer les pôles urbains existants ou présentant un potentiel réel

L'évolution démographique des principaux pôles de la Martinique

Commune	Population 1990	Population 1999	Population dernier RGP	Classement en 1990	Classement en 1999	Répartition population en 1999 (100% = Martinique)
Saint-Pierre	5 007	4 453	4 544	19ème	20ème	1,2%
Rivière-Salée	8 753	12 276	/	12ème	11ème	3,2%
Trinité (la)	11 090	12 890	/	10ème	10ème	3,4%
Ducos	12 401	15 240	/	9ème	8ème	4,0%
Saint-Joseph	14 036	15 785	/	7ème	7ème	4,1%
François (le)	16 925	18 559	/	6ème	6ème	4,9%
Sainte-Marie	19 682	20 098	/	4ème	5ème	5,3%
Schoelcher	19 825	20 845	/	3ème	4ème	5,5%
Robert (le)	17 713	21 240	/	5ème	3ème	5,6%
Lamentin (le)	30 028	35 460	/	2ème	2ème	9,3%
Fort-de-France	100 080	94 049	/	1er	1er	24,7%

Source: INSEE/ RGP

Les communes qui se sont confortées sont les communes du Sud, proches de l'Agglomération Centre : Ducos et Rivière-Salée ont gagné une place au sein de l'armature démographique martiniquaise.

Le renforcement de cette dernière se confirme au Sud grâce à d'autres communes que celles désignées comme pôles régionaux au SAR :

- Le Diamant et les Trois-Ilets passent du rang 5 au rang 4. Pour le Diamant, ce passage s'effectue au dernier recensement (2007),
- Rivière Salée devient une commune de rang 3.

Le Sud voit donc se conforter les villes de rang 3 désormais au nombre de quatre et le François basculera probablement au rang 2 au prochain recensement.

Deux communes polarisantes ont perdu des habitants. Ce sont les deux entités urbaines les plus anciennes de la Martinique. Selon les dernières données officielles, Fort-de-France est passé en dessous de la barre des 100 000 habitants, et Saint-Pierre en dessous de celle des 5000.

- → Saint-Pierre apparaît à la 20ème place sur les 34 communes de la Martinique. Saint-Pierre a perdu par ailleurs depuis 1999 un rang dans l'armature régionale (du 4ème au 5ème rang). La diminution de population entre 1990 et 1999 fut importante (-600 habitants). Toutefois l'évolution démographique depuis 1999 redevient positive (+105 habitants en 2004), avec un solde naturel plus important que durant la période précédente. Bien que le SAR ait insisté sur son rôle dans l'armature urbaine, la commune n'a pas atteint le seuil critique qui lui permet de jouer un rôle significatif sur le plan régional.
- → Alors que les migrations ont constitué pendant plusieurs décennies un facteur essentiel de la croissance démographique, c'est aujourd'hui le solde naturel qui tire le Centre Agglomération vers le haut. Il vient même compenser un solde migratoire devenu négatif. La commune de Fort-de-France, en particulier, voit le nombre de ses habitants diminuer légèrement du fait du départ de nombreux ménages. Les données récentes fournies par les recensements complémentaires organisés sur les territoires de Fort-de-France, du Lamentin et de St Joseph tendent à mettre en évidence un « retour » de la population vers l'agglomération. Toutefois ces recensements ne sont pas encore officiels : les données sont donc à prendre avec prudence.

Environ 4 500 habitants supplémentaires ont ainsi été comptabilisés par les mairies en 2004 dans la commune centre et 2 100 au Lamentin en 2002. Dopée par la construction de

nouveaux logements mais aussi par la lassitude des habitants face aux difficultés de déplacement vers les autres régions de Martinique, l'agglomération semble ainsi avoir trouvé un regain d'attractivité.

c) Une attractivité résidentielle à la périphérie du Centre

L'analyse du solde migratoire permet d'affiner l'analyse du simple poids de population.

L'évolution démographique en fonction du solde naturel et migratoire Classement en fonction du taux annuel de variation de population dûe au mouvement migratoire

	Solde migratoire entre 1990 et 1999	Taux annuel moyen de variation de la population 90/99 (en %)	Tx annuel moyen var. pop dûe au mouvement naturel 90/99 (en %)	Tx annuel moyen var. pop dûe au mouvement migratoire 90/99 (en %)
Saint-Pierre	-881	-1,3	0,8	-2,1
Fort-de-France	-14 889	-0,7	1,0	-1,7
Sainte-Marie	-1 601	0,2	1,1	-0,9
Schoelcher	-437	0,6	0,8	-0,2
François	39	1,0	1,0	0,0
Saint-Joseph	346	1,3	1,1	0,3
Lamentin	1 881	1,9	1,2	0,7
Trinité	759	1,7	1,0	0,7
Robert	1 800	2,0	1,0	1,0
Ducos	1 529	2,3	1,1	1,3
Rivière-Salée	2 521	3,8	1,1	2,8

Source: INSEE/ RGP

De manière générale, on observe deux phénomènes :

- le centre : lieu privilégié des ménages plutôt jeunes, en (dé)(re) composition ou de personnes seules en particulier des seniors.
- la périphérie: lieu d'élection des familles constituées avec enfants avec pour critère de choix principal la disponibilité supérieure d'espaces non seulement privatifs mais aussi collectifs (espaces de jeu et de loisirs).

Dès lors les centres villes ou bourgs, enregistrent un solde naturel positif s'accompagnant concomitamment à un solde migratoire négatif. Ce flux migratoire se transfère vers les périphéries quand les familles constituées avec enfants sortent des centres, quitte à y revenir au gré de l'évolution de la vie du ménage.

En Martinique cette recherche d'espace est profitable aux communes comme le Lamentin, le Robert, Ducos, Rivière-Salée et Case-Pilote.

Trois pôles du SAR augmentent ainsi leur population en raison du poids majeur des migrations, soutenant voire dépassant l'évolution due au simple solde naturel : le Robert, Ducos et Rivière Salée. En 1999, l'attractivité résidentielle des pôles principaux se situe donc à la périphérie de l'Agglomération Centre.

Le critère démographique ne suffit pas à lui seul à caractériser l'armature urbaine régionale. Une commune comme Sainte-Marie, 5ème commune de la Martinique en population, estelle aussi bien classée au regard d'autres critères tels que la densité d'emploi ou la présence de grands équipements collectifs? De même, Saint-Pierre, pourtant 20ème commune de Martinique, peut difficilement être mis de côté en raison de son poids historique, administratif et culturel. D'ailleurs, le SAR la désigne bien comme un des pôles de desserrement de l'armature urbaine régionale.

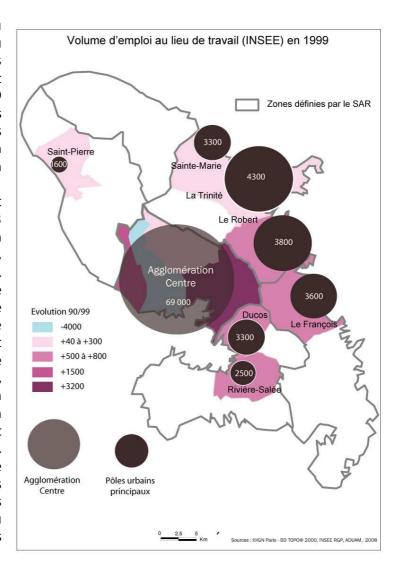
132

2.2 L'évolution de l'armature urbaine régionale à travers la densité d'emploi

2.2.1 L'évolution de l'emploi total au sens de l'INSEE entre 1990 et 1999: le poids de l'agglomération Centre et de la façade Atlantique

L'INSEE fournit les emplois au lieu de travail dans le cadre du recensement général. Les cartes ci-dessous figurent l'évolution entre 1990 et 1999 au niveau des principaux pôles de desserrement, les communes de l'agglomération étant regroupées sous un même et unique symbole.

Les premières places sont occupées en 1999 par les 3 pôles l'Agglomération Centre (Fort-de-France, Lamentin puis Schoelcher). Fort-de-France prédomine avec 2 fois plus d'emploi que le Lamentin, mais perd plus de 4000 emplois entre 1990 et 1999. Schoelcher, et dans une moindre mesure Lamentin, connaissent une augmentation du ratio emploi/ population alors que celui-ci faiblit légèrement à Fort-de-France. dernier phénomène s'explique par le départ des donc de forces ménages, actives, et l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi.



Les pôles du Nord-Est : le duo Robert/Trinité

Si on rapporte le nombre d'emploi au sens de l'INSEE à la population de 15 ans et plus², Trinité dispose en 1999 d'une plus importante densité d'emploi, même si le Robert connaît sur la période 90-99 la plus forte évolution du Centre Atlantique (+2,6% par an). Robert compte 0,23 emploi par habitant contre 0,44 à Trinité. Par ailleurs, Trinité occupe selon les dernières données disponibles (1999) la 4ème place en termes d'emplois, en Martinique, suivie du Robert (5ème).

² Ratio indicatif pour mesurer la « densité » de l'emploi

L'emploi au sens de l'INSEE entre 1990 et 1999 - classement selon le volume d'emploi en 1999

Communes	Emploi en 1999	Evolution emploi 1990- 1999	Poids dans la Région en % (100% = Martinique)	Ratio emploi/ pop 15 ans et plus en 1990	Ratio emploi/ pop 15 ans et plus en 1999
Saint-Pierre	1571	44	1,4%	0,39	0,44
Saint-Joseph	1985	230	1,7%	0,17	0,16
Rivière-Salée	2519	720	2,2%	0,28	0,28
Sainte-Marie	3322	281	2,9%	0,21	0,21
Ducos	3322	803	2,9%	0,28	0,28
François	3573	517	3,1%	0,23	0,25
Robert	3759	784	3,2%	0,22	0,23
Trinité	4278	120	3,7%	0,49	0,44
Schoelcher	5876	1490	5,1%	0,28	0,35
Lamentin	19711	3204	17,0%	0,72	0,72
Fort-de-France	41687	-4062	35,9%	0,59	0,56
Total Martinique	116009	5782	100,0%	0,40	0,39

Source: INSEE/ RGP

Les pôles du Sud : le duo Ducos/François

Le François dispose en 1999 du plus grand volume d'emplois du Sud (3573), suivi de près par Ducos (3322). Rivière Salée vient en 3ème position parmi les communes du Sud et reste dans les 10 premières communes de Martinique en termes d'emplois INSEE en 1999.

Saint-Pierre ne fait pas partie des 10 communes martiniquaises qui génèrent le plus d'emplois (16ème place en 1999, 1ère de sa micro-région). Au niveau national, le seuil de 1500 emplois définit un pôle d'emploi de l'espace rural. Saint-Pierre en comptait 1571 en 1999.

2.2.2 Les emplois salariés privés entre 1999 et 2006 : le poids de l'agglomération centre et de sa proche périphérie (Robert/ Ducos)

Les données Unedic, qui recensent les salariés de droit privé³, ne décrivent qu'une partie de l'emploi, celle qui est théoriquement soumise aux plus grandes variations. A titre indicatif, l'emploi salarié privé (au sens de l'Unedic) représentait en Martinique en 1999, 49% de l'emploi total (au sens de l'Insee) contre 65% en moyenne nationale.

Evolution de l'emploi salarié privé entre 1999 et 2006 Classement croissant en fonction du volume brut en 2006

Commune	1999	2006	Variation brute 1999/2006	Tx annuel moyen 1999/2006
Saint-Pierre	469	693	224	5,0
Saint-Joseph	981	1075	94	1,2
Sainte-Marie	747	1455	708	8,7
Trinité	1201	1703	502	4,5
Rivière-Salée	1052	1711	659	6,3
François	1209	1787	578	5,0
Robert	2042	2593	551	3,0
Schoelcher	2415	3220	805	3,7
Ducos	1740	3683	1943	9,8
Lamentin	14447	21981	7534	5,4
Fort-de-France	22084	27053	4969	2,6
Total Martinique	56570	78541	21971	4,2

Source : Unedic/ Unistatis

ADUAM – Chapitre 3

133

³ Cf. glossaire

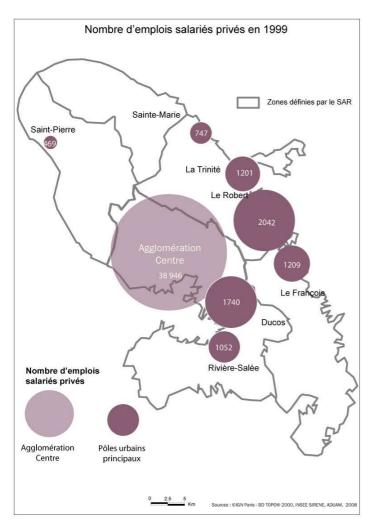
L'emploi salarié privé progresse pour l'ensemble de la Région (+4%/ an) entre 1999 et 2006. **Ducos** est la commune de Martinique **qui progresse le plus vite en termes d'emploi salarié privé** (+10%/ an). Elle gagne ainsi 1940 emplois Unedic, soit plus du double de son volume de 1999!

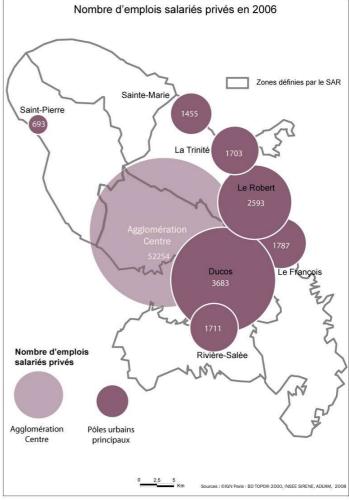
Elle devient ainsi la 3ème commune martiniquaise en 2006, devançant Schoelcher.

Les 5 premières communes de Martinique en termes d'emploi salarié privé sont :

- Fort-de-France, le Lamentin et Schoelcher pour l'agglomération centre
- Le Robert (5ème) pour le Centre Atlantique
- Ducos (3ème) pour le Sud

Trinité, le Robert et St Pierre perdent respectivement une place dans la hiérarchie régionale. Sainte-Marie perdait entre 1990 et 1999 une place en termes d'emplois total INSEE, passant de la 7ème à la 8ème place. Entre 1999 et 2006, elle progresse en termes d'emplois salariés privés, de la 12ème à la 9ème place. Elle présente l'un des meilleurs taux d'évolution depuis 1999. La commune du François conserve sa 6ème place avec une progression de +5% par an.





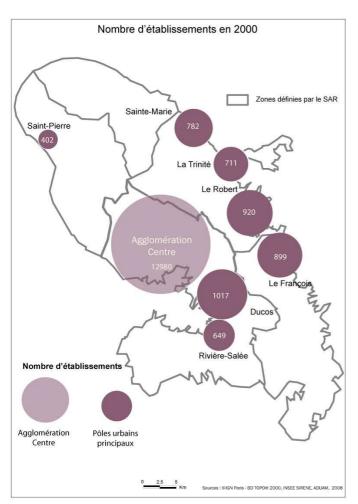
2.2.3 Evolution des établissements économiques selon l'INSEE entre 2000 et 2006 : la confirmation des tendances

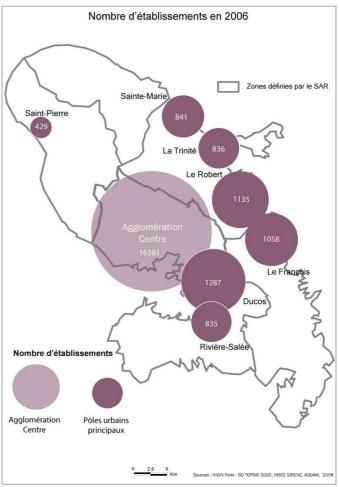
Comme pour les autres indicateurs, l'écart entre les deux premiers dans la hiérarchie régionale (Fort-de-France et Lamentin) et les autres est important. Les deux premières communes de l'Agglomération Centre totalisent plus de 300 établissements de plus de 10 salariés chacune, contre 70 pour Ducos (3ème). Par ailleurs, le nombre général d'établissements de grande taille a tendance à diminuer entre 2000 et 2006, plus vite toutefois dans l'agglomération centre que dans le reste de l'armature régionale.

Evolution du nombre d'établissements économiques en 2000 et 2006 Classement croissant en fonction du nombre d'établissements de plus de 10 salariés en 2006

Commune	Ets de +10 salariés en 2000	Ets de +10 salariés en 2006	Variation brute 2000/2006	Nb total d'établissements en 2000	Nb total d'établissements en 2006	variation brute 2000-2006
Saint-Joseph	8	8	0	654	726	72
Sainte-Marie	16	13	3	782	841	59
Saint-Pierre	14	14	0	402	429	27
Trinité	21	21	0	711	836	125
François	14	23	+9	899	1058	159
Rivière-Salée	16	27	+11	649	835	186
Schoelcher	40	33	-7	1230	1511	281
Robert	29	36	+7	920	1135	215
Ducos	55	70	+15	1017	1287	270
Lamentin	317	330	+13	3121	5063	1942
Fort-de-France	362	352	-10	7975	9081	1106

Source: INSEE/ SIRENE

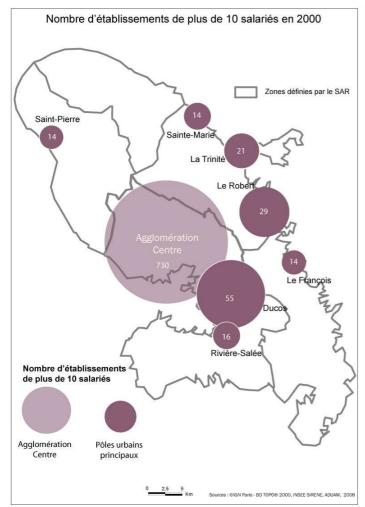


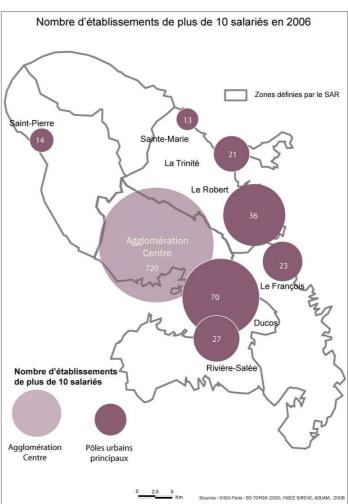


L'écart entre Fort-de-France et le Lamentin se révèle lorsqu'on examine les effectifs. Toutefois cet écart s'amenuise : il représentait un différentiel de 4800 effectifs en 2000, il passe à 4000 en 2006.

Ducos et le Robert sont les deux communes de l'armature urbaine régionale désignées par le SAR qui sont classées parmi les 5 premières communes, tant pour les établissements de grande taille que pour les effectifs.

Par contre, Saint-Joseph et Saint-Pierre ne font pas partie des 10 communes les plus importantes dans la hiérarchie régionale. Toutefois Saint-Pierre est la commune la plus importante en termes d'emplois et d'effectifs de sa micro-région.





Evolution des effectifs des établissements économiques entre 2000 et 2006

Commune	Total effectif 2000	Total effectif 2006	variation brute
Saint-Pierre	402	429	27
Saint-Joseph	654	726	72
Rivière-Salée	649	835	186
Trinité	711	836	125
Sainte-Marie	782	841	59
François	899	1058	159
Robert	920	1135	215
Ducos	1 017	1287	270
Schoelcher	1 230	1511	281
Lamentin	3 121	5063	1942
Fort-de-France	7 975	9081	1106

Source : INSEE/ SIRENE

Saint-Pierre dispose de 14 établissements de grande taille en 2006, soit le même nombre qu'en 2000. Toutefois, la Ville gagne une place sur la même période (12ème en 2006, 13ème en 2000).

Rivière Salée progresse dans la hiérarchie en termes d'effectifs entre 2000 et 2006 (11ème à 9ème place), et gagne en nombre d'établissements de grande taille (8ème à 6ème place).

Evolution de la hiérarchie régionale des établissements économiques (en place)

Ets de +10 salariés		Ets de +10 salariés			
Commune	en 2000	en 2006	Total effectif 2000	Total effectif 2006	
Saint-Joseph	17ème	15ème	9ème	12ème	
Sainte-Marie	9ème	13ème	7ème	7ème	
Saint-Pierre	13ème	12ème	16ème	16ème	
Trinité	7ème	10ème	8ème	8ème	
François	12ème	9ème	6ème	6ème	
Rivière-Salée	8ème	6ème	11ème	9ème	
Schoelcher	4ème	5ème	3ème	3ème	
Robert	5ème	4ème	5ème	5ème	
Ducos	3ème	3ème	4ème	4ème	
Lamentin	2ème	2ème	2ème	2ème	
Fort-de-France	1er	1er	1er	1er	

Source: INSEE/ SIRENE

Perte de rang entre 2000 et 2006 Gain de rang entre 2000 et 2006

Par ailleurs, si le François fait partie des 10 premières communes en termes d'effectif total, ce poids ne se retrouve pas dans le nombre d'établissements de grande taille. Ainsi la hiérarchie dans les pôles hors CACEM évolue de la manière suivante :

Poids des micro-entreprises en 2006	Poids des établissements de grande taille en 2006
François:	Rivière-Salée :
6ème en effectif total	9ème en effectif total
9ème en établissements de plus de 10 salariés	6ème en établissements de plus de 10 salariés
Trinité :	Ducos:
8ème en effectif total	3ème en effectif total
10ème en établissements de plus de 10 salariés	3ème en établissements de plus de 10 salariés
Sainte-Marie :	Robert :
7ème en effectif total	3ème en effectif total
13ème en établissements de plus de 10 salariés	4ème en établissements de plus de 10 salariés

Fort-de-France et Lamentin disposent respectivement de la 1ère et 2ème place, tant en établissements de grande taille qu'en effectif total.

2.3 L'évolution de l'armature urbaine des grands équipements collectifs

2.3.1 L'évolution des grandes surfaces commerciales entre 2003 et 2006 : un rééquilibrage timide

Dès 1998, le SAR prônait une recherche d'une plus grande maîtrise de l'implantation des surfaces commerciales notamment au travers l'application des textes qui régissent l'urbanisme commercial (p.112 du SAR). La politique du développement raisonné de l'appareil commercial va de pair avec l'une des orientations majeures du SAR visant au rééquilibrage de l'armature urbaine.

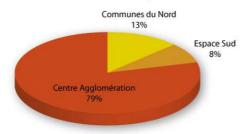
a) Le Schéma de Développement Commercial : une réponse adaptée

Un Schéma de Développement Commercial (SDC) a été approuvé en Martinique en janvier 2004. Il fixe un certain nombre de préconisations visant notamment à rééquilibrer l'armature commerciale de l'île, et par là même organiser un contrepoids à l'agglomération foyalaise pour lutter contre la « désertification » de certaines communes. Il répond donc directement à l'objectif du SAR.

Dans le cadre de son programme partenarial, l'ADUAM a observé l'évolution des tendances de l'urbanisme commercial depuis 2004, date d'entrée en vigueur du SDC. Parmi les constats effectués, deux nous permettent d'évaluer l'objectif de rééquilibrage commercial à l'échelle régionale :

- Les projets localisés dans l'Agglomération Centre sont toujours prépondérants
- o parmi les projets acceptés par la Commission Départementale d'Equipement Commercial (CDEC), 68% concernent le territoire de la CACEM
 - Le rééquilibrage de l'armature commerciale est tout de même amorcé
- o le poids commercial de l'Agglomération Centre diminue grâce à l'expansion des grandes surfaces alimentaires et de galeries marchandes dans le Nord-Est et au Sud

Répartition des surfaces commerciales (commerces de plus de 300m² comprenant les galeries marchandes) à la Martinique en mars 2004



Source: DRCCRF

Répartition des surfaces commerciales (commerces de plus de 300m² comprenant les galeries marchandes) à la Martinique en mai 2007



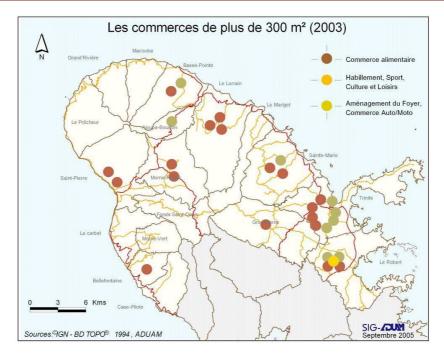
Le véritable changement dans la géographie commerciale a lieu en direction du Sud : ce dernier représente 16% des surfaces commerciales de la Martinique en 2007 contre 8% en 2004. Les Communes du Nord stagnent : elles « pèsent » toujours 13% du volume régional. Cette nouvelle géographie commerciale est ainsi plutôt due à la réalisation de centres commerciaux récents (Océanis au Robert, Génipa à Ducos, galerie marchande au Lorrain).

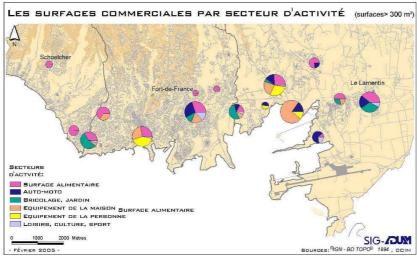
Répartition des surfaces commerciales (hors galeries marchandes) entre 2004 et 2007

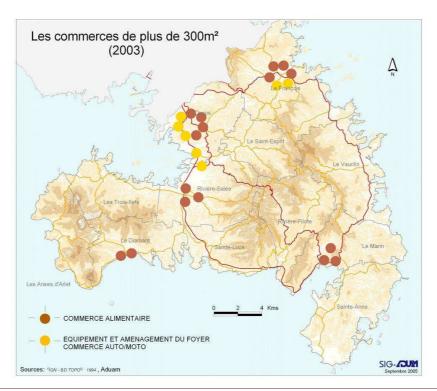
		2004	2007	
	Agglomération Centre	79%	75%	
	Communes du Nord	13%	15%	
	Espace Sud	8%	10%	

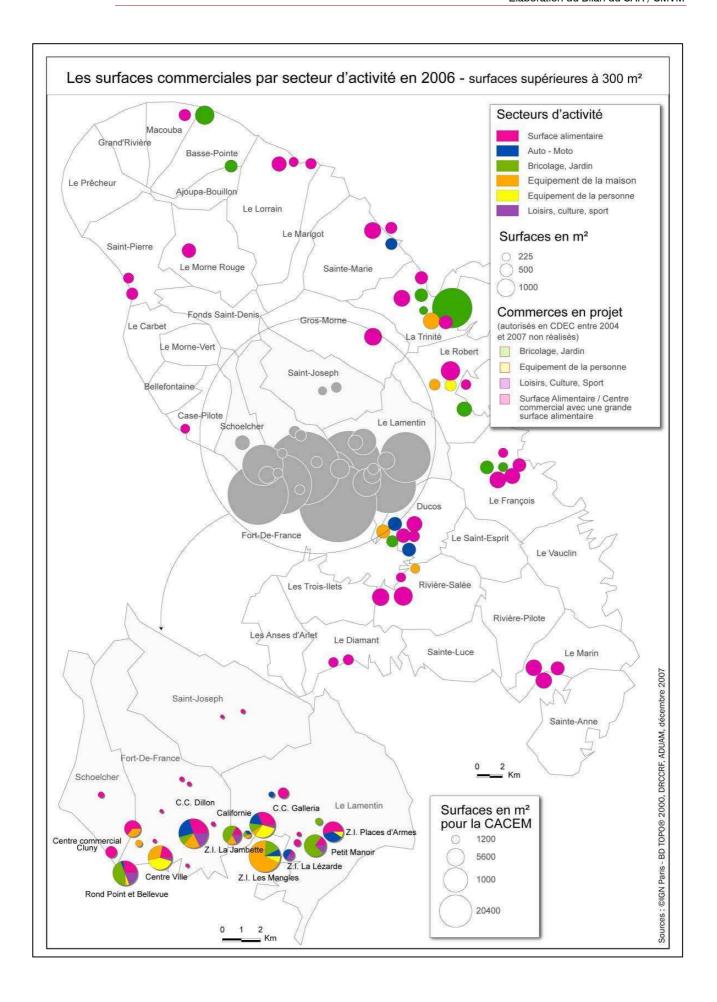
Source: DRCCRF

Cependant si les grandes surfaces à dominante alimentaire et les centres commerciaux se développent sur presque tout le territoire, les projets des autres secteurs commerciaux (équipements de la maison et de la personne) se concentrent encore sur l'agglomération centre. Or c'est à travers la présence d'équipements plutôt « spécialisés » qu'une ville secondaire peut se différencier au sein de l'armature régionale.









b) L'évolution des grandes surfaces commerciales à l'échelle des pôles : le poids de la proche périphérie de l'agglomération centre

Les grandes surfaces commerciales de plus de 300m2 (hors galeries marchandes) dans les pôles urbains principaux en 2006 et évolution 2003/2006 (en m2)

Communes	Surface alimentaire	Equi. maison	Bricolage/ Jardinage	Automobile	Equi. personne	total
Robert	4729	400	1629	0	436	7194
Evol. 2003/2006	+3194	0	+909	0	0	+4103
Sainte-Marie	1340	0	0	450	0	1790
Evol. 2003/2006	0	0	0	0	0	0
Trinité	2025	1301	5813	0	0	9139
Evol. 2003/2006	0	+411	-225	0	0	+186
Saint Pierre	799	0	0	0	0	799
Evol. 2003/2006	0	0	0	0	0	0
Ducos	1880	2037	2487	1217	390	8011
Evol. 2003/2006	0	+1437	+2037	+597	+390	+4461
François	2250	0	900	0	0	3150
Evol. 2003/2006	0	0	0	0	0	0
Rivière-Salée	2425	300	0	0	0	2725
Evol. 2003/2006	0	0	0	0	0	0

Source: DRCCRF

⇒Le pôle Atlantique

Trinité dispose de la plus grande offre en surfaces commerciales de plus de 300m2 de la Martinique après les communes de la CACEM (plus de 9000m² de grandes surfaces commerciales au total). La commune dispose d'une relative spécialisation dans le jardinage bricolage. Le Robert, avec son nouveau centre de la Gaschette ouvert fin 2006, se rapproche toutefois de l'offre de Trinité avec un peu plus de 7000m². D'ailleurs, Robert dispose début 2007 d'une offre en commerces de type alimentaire (4700 m2) plus importante que Trinité (2000m2) : désormais le Robert propose la moitié de l'offre alimentaire du Centre Atlantique. Au regard des données sur les surfaces commerciales de plus de 300m², seul le Robert dispose de structures vouées à l'équipement de la personne hors CACEM.

⇒Le pôle Nord Caraïbes

Face à l'offre de commerces de grande capacité (sup. 300m²) le Nord Caraïbes se caractérise par la faiblesse en 2006 du nombre d'établissements de ce type: on en trouve 4 dont la « moitié » sont à St Pierre. Par ailleurs, l'offre commerciale y est peu diversifiée et centrée sur l'alimentaire.

⇒Le pôle Sud

Ducos et François sont les villes qui regroupent dans le Sud les superficies les plus importantes en commerces de plus de 300m². Elles sont suivies de Rivière Salée. Ducos se détache nettement avec les commerces de type « équipements de la maison », « bricolage/ jardinage » et « automobile ». **C'est ainsi Ducos qui a enregistré la plus forte hausse à l'échelle régionale** soit +4 461 m2 **entre 2003 et 2006**, devenant ainsi derrière Trinité le deuxième pôle régional hors CACEM. Par ailleurs les chiffres fournis par le DRCCRF n'incluent pas l'ouverture fin mai 2007 du centre commercial de Génipa (5500m² comprenant un hypermarché et une galerie marchande).

2.3.2 L'évolution de l'armature urbaine des grands équipements publics

a) Les équipements scolaires à l'échelle régionale : des prévisions non réalisées

Référentiel SAR

Le SAR (p.60) considère les équipements scolaires comme des outils de l'aménagement du territoire et de la construction de l'armature urbaine par leur localisation, en particulier celle des lycées (prévision de doublement) ou des établissements très spécialisés (BTP et métiers annexes)

Besoins en termes d'équipements structurants scolaires à l'échelle régionale	Objectif SAR		
Projections Académie de Martinique et Conseil général à l'horizon 2015 = - lycée général et techno: 20 000 élèves Cela représente plus qu'un doublement des établissements actuels – enjeu d'aménagement du territoire - lycée professionnel: effectif prévu en baisse entre 1993 et 2000 (-26%)	Mettre en adéquation les capacités d'accueil des établissements : - notamment, lycée de Bellefontaine à réaliser		
Projection UAG = 10 000 étudiants d'ici 2015 (avec un point d'interrogation posé par le SAR) Cela entraînerait un doublement de la population du campus de Schoelcher et donc il y aura nécessité d'une réflexion sur aménagement du site et l'environnement urbain	- Faire du campus un véritable pôle universitaire avec notamment services et équipements porteurs d'une plus grande urbanité du site - hypothèse de création d'un second pôle universitaire à Trinité (formation continue)		

Les prévisions de l'Académie sur les lycées surévaluées au moment du SAR

Aujourd'hui il s'avère que les projections en termes de lycées, réalisées en dehors du SAR mais reprises dans le texte, sont surévaluées. Depuis 2001, on compte 404 élèves supplémentaires dans le cycle général et technologique : le doublement des effectifs n'aura vraisemblablement pas lieu.

	2001/2002	2006/2007	Evolution 2001/2006
Effectifs scolaires en lycée général et technologique	13 903	14 307	+ 404
Effectifs scolaires en lycée professionnel	7 798	8 563	+765
Total	21 325	22 870	+ 1 545
Nombre de lycée général et technologique	10	9	-1
Nombre de lycée professionnel	13	12	-1
Nombre de lycée polyvalent	6	10	+4
Total	29	31	+2
Nombre de lycées construits			2

Source : Académie de Martinique

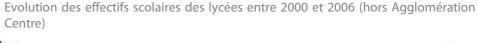
A l'échelle des grands pôles urbains : peu d'évolution

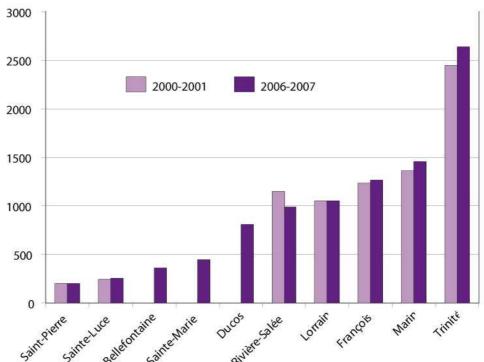
Depuis 2000, le nombre total de lycées (polyvalent et général) a augmenté de 3 unités. Deux lycées ont été ainsi réalisés à Ducos et Bellefontaine.

Au niveau du Nord-Caraïbe :

La politique d'équipements scolaires a joué dans le sens des objectifs du SAR puisque le lycée polyvalent de Bellefontaine a été ouvert en 2005. Il s'agit d'un lycée à dimension régionale qui accueille une spécialité hôtellerie. Avant ce lycée, le Nord Caraïbe ne disposait pas de formation générale, le lycée de St Pierre étant uniquement orienté vers la formation professionnelle.

Toutefois, ce rééquilibrage a peu servi à St Pierre qui voit toujours les élèves de son aire d'influence migrer. Par contre, St Pierre est toujours la seule commune du Nord Caraïbe qui dispose à la fois d'un collège et d'un lycée.





Source : Académie de Martinique

<u>Au niveau de la Côte Atlantique :</u>

Depuis le SAR, Sainte-Marie s'est dotée d'un lycée et celui de Trinité a augmenté ses effectifs de 8%.

Au niveau des pôles du Sud :

Le Marin et le François disposent des structures les plus importantes

Le lycée de Ducos est le premier de cette ville, qui renforce donc ses équipements scolaires structurants.

Le pôle universitaire : la permanence de la concentration des moyens

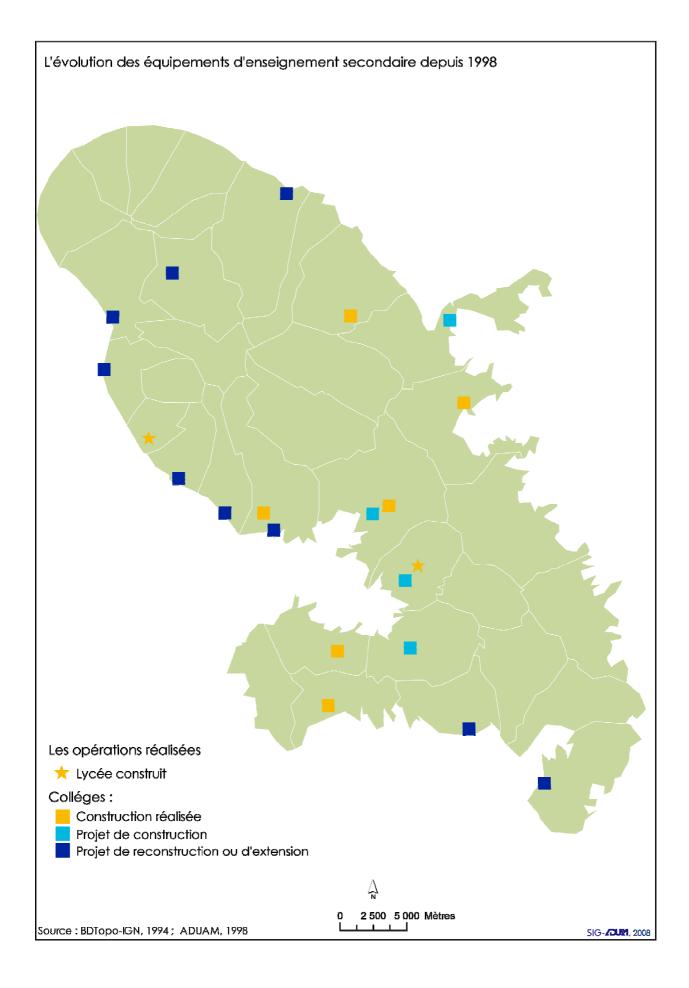
En 2006-07, l'Université Antilles Guyane compte sur ses trois entités (Guadeloupe, Martinique et Guyane) 12373 étudiants, contre 11755 en 2000-01. Cela représente 618 étudiants de plus en 6 ans mais seulement 253 étudiants supplémentaires selon les chiffres du SAR.

Pour la Martinique, l'UAG projetait un doublement des effectifs du campus de Schoelcher soit une population de 10 000 étudiants à l'horizon 2015. A mi-parcours, on est donc encore loin de ces prévisions avec seulement :

- 1 antenne IUT crée depuis 2000
- 5607 étudiants à la rentrée 2006/2007 soit 205 étudiants supplémentaires depuis la rentrée 2001

L'hypothèse d'un second pôle universitaire à Trinité sur la thématique de la formation continue n'a pas été réalisé. La commune de Trinité n'a d'ailleurs pas repris ce projet au sein de son PLU et plus particulièrement dans son PADD.

Le SAR projette également un pôle de formation technologique dans le parc d'activité de Fonds Nicolas (p120 du SAR). Le projet de parc d'activité de Fonds Nicolas est repris dans le PADD du Plan Local d'Urbanisme du Robert, avec le développement d'équipements scolaires, touristiques et portuaires conformément au SMVM. L'idée du pôle de formation technologique dans ce parc n'est cependant pas reprise dans les projets d'aménagement de la Ville.



b) Les équipements sanitaires : la logique nationale d'efficacité de l'argent public par la concentration des moyens

Référentiel SAR

Le SAR indique (p.61) qu'avec 13 hôpitaux et 3 cliniques privées, le taux de couverture sanitaire est satisfaisant. Il n'indique donc pas d'orientations en terme d'équipements sanitaires. Toutefois il attire l'attention dans le diagnostic sur la tendance au vieillissement de la population et au retour au pays des retraités martiniquais

En 1991, la Martinique comptait 1 médecin libéral pour 940 habitants contre 1/540 en moyenne nationale (p61 du SAR). La région restait cependant la mieux pourvue des Antilles-Guyane.

Aujourd'hui les données IRDES (Base Ecosanté) nous montrent l'évolution suivante :

1996 : Martinique : 1 médecin libéral / 768 habitants – France entière : 1 pour 514 habitants 2005 : Martinique : 1 médecin libéral / 819 habitants – France entière : 1 pour 536 habitants

La Martinique est toujours la 1ère des Antilles Guyane mais le taux de couverture par des médecins libéraux baisse plus rapidement que la moyenne nationale.

Le Centre-Agglomération regroupe l'essentiel des équipements hospitaliers et de santé de la Martinique. La zone compte cinq structures hospitalières pour un total de 2054 lits. A elle seule, l'agglomération regroupe plus de 70% des lits en Martinique. Moins importante en matière de médecine générale, la polarisation est nette lorsqu'on prend en compte les disciplines spécifiques (90% des lits de chirurgie, 80% des places en gynécologie obstétrique...).

Depuis le SAR, trois projets de modernisation des équipements de santé ont été menés avec d'importantes implications urbaines. Trois pôles médicaux ont émergé, sur la base des structures existantes :

- le pôle de la Meynard à Fort-de-France avec l'ouverture en 2008 de la maison de la femme, de la mère et de l'enfant à proximité de l'hôpital de la Meynard qui permet de regrouper l'ensemble des services liés à la naissance et à la pédiatrie
- le pôle Mangot-Vulcin au Lamentin (en cours de construction) : il s'agit de la construction d'une nouvelle cité hospitalière qui regroupera également les services de l'hôpital psychiatrique de Colson
- le pôle des cliniques dans le quartier de Cluny à Fort-de-France.

L'hôpital de Trinité, structure la plus importante après celle de la Meynard, doit être reconstruit suite au tremblement de terre du 29 novembre 2007. Cette reconstruction impliquera une réorganisation des services hospitaliers, diminuant l'offre de soin pour tout le grand Nord Atlantique.

Aujourd'hui, la conception nationale de l'accessibilité aux équipements sanitaires va dans le sens du regroupement des structures. Au niveau de l'armature urbaine, cela implique donc une concentration des équipements sur les pôles principaux. A l'échelle de la Martinique, cela revient à renforcer la polarisation de l'Agglomération Centre.

c) Culture, sport et loisirs : des compétences intercommunales à mettre en œuvre

Référentiel SAR

L'objectif du SAR est le même que ce soit pour le sport ou la culture (Objectif C4 p 132 du SAR) :

- **créer des équipements d'envergure** : « plus que la multiplication d'équipements de taille modeste et difficile à gérer, il faut viser la création de structures capables d'accueillir des manifestations d'envergure »
- relancer l'intercommunalité : elle est recommandée pour éviter les concurrences entre les communes sources de mauvaise gestion des fonds publics et pour aboutir à des choix les plus pertinents en termes d'aménagement de l'espace mais aussi de rentabilité.

Les nouveaux équipements culturels depuis le SAR : des projets ponctuels

Depuis l'élaboration du SAR, quatre équipements culturels d'envergure ont été réalisés :

- L'Atrium et le centre cinématographique de Madiana, achevés durant les phases administratives du SAR.
- Le Centre de Découverte des Sciences de la Terre de Saint-Pierre et l'Aqualand du Carbet inaugurés en 2004

Le Centre des Cultures et des Arts de la Caraïbe Fonds-Saint-Jacques à Sainte-Marie existait préalablement au SAR mais sa labellisation en 2001 est venu renforcer son statut. La rénovation du site pour la réouverture au public reste toujours en suspens.

Le SAR indique pour Saint Pierre : « développer les produits touristiques autour de l'histoire, du volcanisme, de l'hydrothermalisme, loisirs nautiques, utilisation des ruines pour manifestations culturelles ». Pourtant ce n'est pas à St Pierre mais au Carbet que l'Aqualand a été réalisé en 2004, tout comme le centre de thalassothérapie. D'après les données mairie, un projet privé de thalassothérapie à St Pierre est cependant en cours d'étude.

Les autres dimensions (artisanat d'art, gastronomie, utilisation des ruines pour des manifestations culturelles) n'ont pas trouvé de réalisations concrètes à Saint-Pierre. Une étude⁴ est actuellement en cours sur les ruines de St Pierre dans le cadre de l'élaboration d'un projet urbain centré autour des espaces publics, de la place du patrimoine et du rapport à la mer.

St Pierre, devenue en 1990 la 101ème Ville d'Arts et d'Histoire de France, a du mal à se positionner sur un produit « patrimoine » (Cf. partie Stratégie de territoire). Or le SAR vise à faire de Saint-Pierre un pôle d'ampleur régional au regard de cet aspect touristique.

Les équipements sportifs : pas d'évolution

Depuis le SAR deux équipements sportifs d'envergure régionale : le complexe sportif de Trénelle à Rivière Salée et le stade omnisport d'En Camé à Rivière Pilote. On relève également des modernisations d'équipements existants (ex : hippodrome du Lamentin) ou d'équipements complémentaires (gymnase HQE jouxtant le stade Louis Achille à Fort-de-France).

L'intercommunalité et les équipements sportifs et culturels : une réponse encore très timide

Parmi les 3 intercommunalités, seules la CACEM et CAESM ont la compétence sport et culture. Les Communautés d'Agglomération doivent choisir 3 compétences parmi la liste des 5 options définies par la Loi. La CACEM et la CAESM l'ont choisie :

⁴ ADUAM, Inventaire des « ruines du vieux St Pierre », dans le cadre du programme partenarial 2008

« La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ».

La construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels, sportifs font également partie des 4 compétences optionnelles qu'une communauté de communes peut choisir. La CCNM ne dispose pas de cette compétence.

Seule la CACEM dispose d'un projet d'envergure en termes sportif : la piscine olympique intercommunale. L'Espace Sud mène cependant une réflexion sur deux projets : un stade sur Le Marin/ St Anne et une piscine intercommunale sur Rivière Salée.

d) Equipements administratifs

Le SAR n'indique pas d'orientation spécifique en dehors de la volonté de concrétiser la position de Saint-Pierre en tant que sous-préfecture.

Saint-Pierre est devenue sous-préfecture en mars 1997. L'arrondissement de Saint-Pierre a été créé par décret du 9 mai 1995. Cet objectif a donc été rempli avant l'approbation du SAR, mais après la réalisation du diagnostic de ce dernier.

St Pierre dispose d'un certain nombre d'équipements structurants liés à sa fonction de pôle administratif. Outre la sous-préfecture, la commune compte des antennes administratives (DDE, CGSS, CCIM), les centres liés à l'emploi et aux aides sociales (ANPE, Assedic, CAF, sécurité sociale), un centre des impôts, les douanes. La plupart de ces équipements existaient au moment de l'élaboration du SAR et sont d'ampleur micro-régionale.

e) Les grands équipements portuaires dans les pôles de desserrement principaux : des projets, mais peu de réalisation

Les grands équipements portuaires sont situés dans l'agglomération Foyalaise. Les ports de pêche définis par le Conseil Général, retenus dans le SAR, dans les pôles urbains principaux ont été pour la plupart mis en œuvre sous la forme d'APID⁵.

Le développement du port de Fort de France se déroule selon son propre schéma directeur retenu dans le SAR, notamment l'extension de la Pointe des Grives.

Les autres projets commerciaux et de croisière sont restés en l'état.

ADUAM – Chapitre 3

_

⁵ Cf. Index: Aménagement pour la Pêche d'Intérêt Départemental

	Projets portuaires dans l'Agglomération Centre et dans les pôles de desserrement principaux ⁶					
	Projets du SAR	Réalisations depuis 1998	Inscription dans les PADD			
A Fort-de-France	- Restructuration des espaces portuaires en conservant deux pôles fixes (le bassin de Radoub, le pôle industriel de la Pointe des Carrières) et en restructurant l'espace central (l'Ouest pour le transport de passagers ; à la Pointe des Grives et à l'Est pour le commerce ; au port de la baie des Tourelles pour la réparation et la plaisance)	En 2007 : une sectorisation quasi complète avec un terminal conteneur. Un schéma directeur définit les axes stratégiques. Le pôle industrialo-portuaire Pointe des Carrière reste encore à sécuriser et à adapter aux nouvelles demandes Projet à l'étude, la forme opérationnelle choisie est la ZAC. Le programme du port de	Oui			
A Fort	 - Un port de plaisance à Etang z'Abricot - Port industriel: valoriser les 10ha 	plaisance a été finalisé en 2007. L'appontement de Pointe Simon a été prolongé et étudié pour permettre l'accueil d'un « méga-ship ».	Oui Cf. Orientation n°6			
	complémentaires de l'extension du Port sur la Pointe des Grives	Extension à l'étude, reprise dans le schéma directeur portuaire	Oui Orientation n°6, objectif 3			
A Schoelcher	- un port de plaisance d'une capacité de l'ordre de 300 anneaux	Pas de projets liés à la plaisance à l'étude	Mention à des équipements pour les activités de loisirs liées à la mer mais pas spécifiquement à la plaisance			
Au Lamentin	- un port de plaisance et une gare maritime à Port Cohé	Aménagements légers pour le port de plaisance mais rien concernant la gare maritime	Idée reprise par la ville mais sous une forme plus générale traitant des liaisons entre Fort de France et le Lamentin via la baie			
Au Robert	- Création d'un port de commerce décentralisé (un port vraquier capable de traiter 150 000 tonnes de marchandises non containérisées et d'accueillir des bateaux d'une capacité moyenne)	- Port de commerce en 2008 à l'état de projet mais sans programme opérationnel. La mise en œuvre de ce projet est rendue difficile par l'absence de clarification des compétences en matière de gestion.	Oui			
Au	- un port de plaisance d'une capacité de l'ordre de 300 anneaux, dans la complémentarité du futur port de commerce	- en 2008: à l'état de projet (pas de programme opérationnel) dans le cadre de l'aménagement de la baie	Oui			
A Trinité	- Port départemental de pêche et de Commerce à Cosmy	APID réalisé mais pas de secteur commercial	Oui			
erre	- Port de pêche existant à renforcer et moderniser	- Projet d'APID lié à la pêche en cours de réalisation. Le projet de port de commerce n'a pas été réalisé.				
A Saint-Pierre	 - Terminal de croisière - Port de commerce destiné au transport de granulats en provenance des carrières proches est prévue à l'embouchure de la Rivière Sèche 	- Non réalisé - le projet de transport de marchandise par mer et donc de port de commerce n'a pas été réalisé	Pas de PLU			
Au François	 Port de pêche existant: augmenter sa capacité d'accueil à une soixantaine de yoles et améliorer les structures 	- Projet APID Canal réalisé	Oui			
Au Fr	- un des 4 ports de plaisance de 300 anneaux affichés au SMVM, par le renforcement des structures existantes	- aujourd'hui 180 anneaux et le site est complet.				

 $^{\rm 6}$ Ducos et Rivière-Salée ne sont pas concernés par des projets de ce type dans le SMVM

2.4 Synthèse des indicateurs

Les indicateurs de l'armature urbaine : le poids des pôles urbains principaux

	Les inc	dicateurs	de l'arm	ature url	oaine : le	poids de	es poles	urbains p	rincipau		
	es communes de que = 100%	Agglon	nération	Centre	Côt	e Atlanti	que		Sud		Nord- Caraïbe
Thèmes	Indicateurs	Fort-de- France	Lamentin	Schoel- cher	Robert	Sainte Marie	Trinité	Ducos	François	Rivière Salée	Saint- Pierre
1) Population	Référentiel population en 1999	25%	9%	5%	6%	5%	3%	4%	5%	3%	1%
	Evol. 90/99	-3	+1	-1	+1	0	0	+1	0	+1	0
2) L'économie en général	Emploi total en 1999	36%	17%	5%	3%	3%	4%	3%	3%	2%	1%
	Evol 1990/1999	-6	+2	+1	0	0	0	+1	0	0	0
	Emploi salarié privé en 2006	34%	28%	4%	3%	2%	2%	5%	2%	2%	1%
	Evol 99/2006	-5	+2	0	-1	+1	0	+2	0	0	0
	Nb d'établissements	41%	23%	7%	5%	4%	4%	6%	5%	4%	2%
	Evol. 2000-2006	-4	5	0	0	-1	0	0	0	0	0
	Etablissements de plus de 10	220/	210/	20/	20/	10/	20/	70/	20/	20/	10/
	salariés en 2006	33%	31%	3%	3%	1%	2%	7%	2%	3%	1%
2)	Evol. 2000-2006	-3	0	-1	0	-1	0	+2	+1	+1	0
3) Les logements	Résidences principales INSEE 1999	27%	9%	6%	5%	5%	3%	4%	4%	3%	1%
	Evol. 90/99	-3	+1	0	+1	0	0	+1	0	+1	0
	Logements neufs autorisés 2000- 2007	25%	9%	5%	4%	2%	3%	4%	3%	3%	1%
	Evol. période 94-99 / 2000-2007	+9	-6	-1	-3	-1	+1	+1	0	0	-1
4) Les grands équipements collectifs	Effectifs scolaires en lycée en 2006- 2007	43%	13%	2%	0%	2%	12%	4%	6%	4%	1%
	Evol. 2001/2006	-5	-1	0	0	+2	+1	+4	0	-1	0
	Effectifs scolaires en université en 2006-2007	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	Evol.2001/2006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Surfaces commerciales de plus de 300m² en 2006	26%	45%	3%	4%	1%	5%	5%	2%	2%	0%
	Evol. 2003/2006	-5	+1	-1	+2	0	-1	+3	0	0	-1
	Etablissements commerces et réparation 2006 (SIRENE)	45%	20%	8%	4%	4%	4%	6%	4%	4%	2%
	Evol. 2000/2006	-2	+1	+1	0	0	0	+1	0	0	0
	Lits en hôpital et clinique en 2008	61%	11%	0%	0%	0%	11%	0%	2%	0%	1%

Source : Population : INSEE/RGP, Emploi : INSEE, SIRENE, Unedic, Logement : INSEE/RGP, DDE/traitement ADUAM, Grands équipements collectifs : Académie de Martinique, DRCCRF, INSEE/SIRENE, hôpitaux : enquête ADUAM

Le tableau précédent⁷ nous permet ainsi de résumer nos précédentes remarques :

- Le Centre Agglomération prédomine toujours : Fort-de-France représente un quart de la population Martiniquaise mais 35% de l'emploi. Toutefois, les derniers chiffres disponibles nous donnent les tendances suivantes :
 - La ville de Fort-de-France perd du poids au sein de sa micro-région, tant en population qu'en emplois et en commerces. Par contre son poids en construction neuve s'accroît: il présage un «retour» des ménages dans l'agglomération foyalaise.
 - Le Lamentin se renforce, concernant notamment la densité d'emploi et de surfaces commerciale
- La polarité du Centre Atlantique est duale :
 - La Trinité prédomine en terme d'équipements collectifs (scolaires, sanitaires, culturels, touristiques)
- o Le Robert a exercé depuis le SAR un rééquilibrage résidentiel et commercial Dans ce cadre, Sainte-Marie voit son poids dans l'armature urbaine régionale peu évoluer. Ces trois pôles du Centre Atlantique ont un référentiel de population de 14% : or leur poids économique stagne et reste en dessous de ce référentiel (10% en emploi RGP99, 6% seulement en établissement économique de plus de 10 salariés), sauf pour les équipements scolaires (14%).
- Dans le Sud, Ducos se détache à travers presque tous les indicateurs : population, emploi, logements et grands équipements collectifs. Rivière-Salée se renforce également depuis le SAR, de manière moindre certes, surtout en population, emploi et logements. François pourtant mieux placé en terme de population voit son poids économique diminuer (Cf. emploi et grandes surfaces commerciales).
- Dans le Nord-Caraïbe, Saint-Pierre n'a que peu évolué au sein de l'armature urbaine régionale. La commune perd même du poids concernant sa production de logements neufs et dans sa structure commerciale.

ADUAM – Chapitre 3 152

⁷ Note de lecture : Les pourcentage (%) représentent le poids de chaque commune par rapport à la Martinique. Par conséquent le total par ligne ne fait pas 100%.

3. L'analyse du développement des microrégions au regard des stratégies préconisées

Un système socio-économique caractérisé par la crise du secteur agricole, la faiblesse du secteur secondaire et un secteur tertiaire largement soutenu par les transferts publics; une concentration dans le Centre Agglomération de la population, des logements, des activités économiques, des administrations et des services; un chômage plus élevé dans le Nord; des équipements mal répartis; des disparités importantes en matière de formation, de potentiel fiscal...tels sont les constats établis en 1995 lors de l'élaboration du SAR.

Constats qui ont conduit les concepteurs, d'une part, à découper le territoire en 6 microrégions en prenant en compte de multiples critères (éléments naturels, potentialités économiques, organisation urbaine, initiatives intercommunales...).

D'autre part, à affirmer la nécessité de rééquilibrer le territoire par une mise en valeur différenciée de chaque zone avec la perspective d'une dynamique globale pour la Martinique. Les actions concernent un certain nombre de domaines prioritaires (logements, implantations d'équipements publics, désenclavement routier du nord...). Les pages qui suivent rendent compte des dynamiques des microrégions depuis 10 ans au regard des trajectoires de développement que leur attribuait le SAR.



3.1 Centre Agglomération : un pôle qui se structure

Stratégie du SAR

- Viser l'excellence et le qualitati
- Organisation du cadre de vie (transports terrestre et maritime, modernisation urbaine de Fort-de-France)
- Permettre la multiplication d'activités très valorisantes et pourvoyeuses d'emplois
- Permettre la restructuration intercommunale des zones d'activités
- Permettre la recherche d'installation d'entreprises tertiaires supérieures (développement du tourisme de croisière, d'affaires, de congrès, nautique)

3.1.1 L'évolution économique : une attractivité économique confirmée

Le Centre Agglomération affirme sa position de premier pôle économique de l'île en concentrant l'essentiel des emplois, des entreprises et des administrations. Son économie est marquée par la prédominance des services et des administrations.

a) L'évolution du nombre d'emplois : une concentration malgré une perte de poids relatif

Avec 69 000 emplois recensés en 1999, l'agglomération constitue toujours le premier bassin d'emplois (60% des emplois). Un bassin d'emploi qui s'étend ainsi à l'ensemble de l'île : environ 30% des emplois, soit 21 000, sont occupés par des actifs résidant hors du Centre Agglomération (46% des actifs occupés résidant dans l'Espace Sud et 28% résidant dans le Nord travaillent dans le Centre Agglomération). Pourtant si le Centre Agglomération a gagné des emplois entre 1990 et 1999, son poids relatif diminue (62% des emplois en 1990 contre 60% en 1999). Des évolutions s'observent également au sein même du territoire : Fort-de-France a perdu 9% de ses emplois. A l'inverse, Le Lamentin et Schoelcher les ont vu augmenter respectivement de 19.5% et 34%.

b) Activités : une concentration commerciale marquée

L'effet polarisateur des activités a augmenté: alors qu'elle regroupait 51% des établissements en 1998, la zone en concentre près de 55% en 2005. La prédominance du centre-agglomération est particulièrement nette dans les secteurs du commerce où elle regroupe près de 58% des établissements actifs et celui des services (56%).

Les établissements actifs en 2005

Secteur	Nombre	%	% total dep.
Ensemble	16381		54,68%
industrie	1316	8,03%	49,15%
construction	1723	10,51%	43,70%
commerce et réparation	4856	29,64%	57,80%
services	8486	51,80%	56,82%

Source: insee

La fonction commerciale est celle où le Centre Agglomération dispose de la position dominante la plus nette. Près de 75% (2005) des achats des Martiniquais sont réalisés dans la zone. C'est particulièrement le cas pour le secteur de la grande distribution : 80% des surfaces de vente des commerces de plus de 300m² y sont implantés.

Surfaces de 300m² et plus

	2004	2007	Evolution 2004-07
Nombre	86383	117749	26 240/
%total dep.	65,07%	75,24%	36,31%

Source: insee

c) Concentration des zones d'activité : entre création et restructuration

Les zones d'activité actuelles sont saturées, vétustes, la circulation y est difficile. Elles accueillent pourtant deux tiers des emplois. Le centre-agglomération à la faveur de politiques intercommunales se dote de nouvelles zones d'activité. La zone du Lareinty (forte prédominance automobile), proche de l'aéroport (déjà réalisée), celle de l'Etang Z'Abricot dans le nouveau quartier au-dessus du port de commerce, celle du Calebassier à l'entrée de ville du Lamentin, et l'emblématique centre d'affaires de la Pointe Simon.

3.1.2 Attractivité résidentielle : une concurrence du Sud Caraïbe et du Centre Atlantique

a) Une croissance démographique marquée par un solde migratoire négatif

Si le centre-agglomération continue de polariser économiquement, son attractivité résidentielle est à nuancer. Même si la population continue de croître, son poids relatif dans la Martinique diminue régulièrement (47,3 % en 1982, 45,5 % en 1990, 43,5 % en 1999).

Alors que les migrations ont constitué précédemment un facteur essentiel de la croissance démographique, c'est aujourd'hui le solde naturel qui participe à la croissance. Il vient compenser un solde migratoire négatif (cf. Fort-de-France et Schoelcher).

De nombreuses raisons poussent les jeunes ménages à déménager vers d'autres microrégions : trouver un logement adapté aux ressources, faiblesse des disponibilités foncières, image du centre-agglomération, sentiment d'insécurité...

La question d'un maintien du poids du centre-agglomération est posée par le diagnostic du SCOT de la CACEM dont l'objectif affiché est d'enrayer la perte relative de poids démographique de l'agglomération à l'échelle régionale et de la stabiliser autour de 43,5%. S'il ne s'agit pas strictement de l'objectif du SAR, cela correspond à maintenir le poids de l'agglomération de 1999, c'est-à-dire au moment de la mise en application du SAR.

b) Tendances actuelles : vers un retour dans le Centre Agglomération ?...

Deux éléments semblent montrer un regain d'attractivité du centre-agglomération. D'une part, les données récentes fournies par les recensements complémentaires réalisés sur Fort-de-France, Le Lamentin et Saint-Joseph. Ainsi Fort-de-France gagnerait 4 500 habitants supplémentaires et Le Lamentin 2 100 pour l'année 2002.

D'autre part, des sondages régulièrement réalisés par IPSOS auprès de la population (notamment dans le cadre du SCOT de la CACEM) mettent en évidence une tendance émergente de « retour vers la ville ».

La conjonction de la construction de nouveaux logements mais aussi les difficultés persistantes en matière de déplacements semblent être les facteurs explicatifs principaux de cet éventuel regain d'attractivité du centre-agglomération.

3.1.3 Un niveau d'équipement satisfaisant mais des besoins essentiels encore à satisfaire

a) Besoins en logement : encore importants ; la question de la vacance

Production de logements neufs, réhabilitation du parc ancien, traitement de l'habitat dégradé, les besoins en termes de logements restent importants dans le Centre Agglomération. Ces derniers sont, d'une part, liés à un processus de desserrement des ménages via la décohabitation (cf. diminution du nombre moyen de personnes par ménage de 3,85 en 1982, 2,91 en 1999 et 2,6 en 2005). Entre 1990 et 1999, le centre-agglomération enregistrait 2 193 habitants en plus mais 8 815 ménages en plus.

Liés d'autre part, à un accroissement des démolitions et du phénomène de vacance. Malgré l'incertitude sur le volume exact de logements vacants (11% du parc du centreagglomération), sa réalité n'est remise en cause ni dans le cadre du PLH ni dans les études d'OPAH menées sur Fort-de-France et Le Lamentin. Treize poches de vacances ont été déterminées dans le PLH.

b) Besoins d'équipements pour personnes âgées : une situation assez satisfaisante

Le Centre Agglomération enregistre les premiers effets du vieillissement de la population : entre 1990 et 1999, la part des plus de 60 ans s'est accrue de 25 % sur l'agglomération (+21% pour les 60/74 ans et + 35% pour les plus de 75 ans). Au-delà de cette augmentation vue, ce sont les caractéristiques même des personnes âgées qui devraient évoluer : desserrement des liens familiaux, augmentation des revenus des plus de 75 ans, augmentation des personnes dépendantes. Le territoire centre doit faire face à des besoins en termes d'équipements spécialisés et de logements.

Actuellement, le Centre Agglomération compte 17 établissements (50% des structures d'accueil) ayant une capacité de 840 places soit 60% des places du département.

Les établissements d'accueil des personnes âgées dans le centre-agglomération en 2004

	Nbe d'établissements	Nbe de places	Type détablissments
			1 unité de soins longue durée
Fort de France	9	557	7 maisons de retraite
			1 foyer logement
Lamentin	4	128	1 unité de soins longue durée
Lamenun	4	120	3 maisons de retraite
Schoelcher	3	133	3 maisons de retraite
St Joseph	1	16	1 maison de retraite

Source: PLH CACEM, 2005

Le schéma gérontologique départemental défini pour la période 2003-2007 considère l'équipement actuel du Centre Agglomération comme satisfaisant. Les dispositifs de l'aide à domicile doivent être étendus et le nombre de structures spécifiques augmenté afin de faire face à la croissance du nombre de personnes dépendantes (le nombre de personnes concernées devrait se situer entre 1650 et 2150 dans le Centre Agglomération).

c) Infrastructures d'assainissement: de nécessaires et importantes améliorations

Le déficit en matière d'assainissement collectif constitue une importante source de pollution des milieux naturels et de dégradation de la qualité de vie. Une grande partie de la population n'est toujours pas raccordée à l'assainissement collectif : en 2001, moins de la moitié des logements était raccordée au réseau collectif d'assainissement.

Des efforts ont été entrepris pour améliorer les infrastructures de base. Des schémas directeurs d'assainissement (SDA) communaux ont été réalisés sur les communes de

- Saint-Joseph (octobre 2002)
- Schœlcher (approuvé en octobre 2003)
- Le Lamentin (réalisé en 2001)

Le SDA est en cours d'élaboration pour la commune de Fort-de-France.

Par ailleurs, une démarche intercommunale est en cours : le SPANC est opérationnel sur la CACEM depuis le 1^{er} janvier 2006 et un schéma directeur intercommunal d'assainissement de la CACEM est prévu pour 2009.

L'objectif du futur Schéma Directeur d'Assainissement est d'agrandir la zone d'assainissement collectif et d'augmenter le taux de raccordement des zones déjà assainies pour réduire ses rejets. L'application de la réglementation sur l'assainissement est très en retard (loi sur l'eau de 1992) pour Fort-de-France. Les carences du réseau sont amplifiées par de multiples facteurs :

- le faible pouvoir épurateur des sols lié au contexte morphopédologique qui retentit sur les faiblesses de conception et de maintenance tant des microstations que des installations individuelles ;
- une sous utilisation du parc des stations d'épuration, dûe à des taux faibles de raccordement. Il y a en 2006 sur le territoire communal 63 mini stations dont 37 véritablement recensées comme existantes ont fait l'objet d'une analyse
- l'absence d'assainissement individuel ou installation partielle, dans la majorité des cas en milieu rural et périurbain ;
- une forte proportion de stations non-conformes en termes de performances épuratoires, en particulier, de nombreuses micro-stations de capacité inférieure à 500 équivalent-habitants (EH), ont leur exutoire principal dans le réseau eaux pluviales;
- peu de contrats d'entretien pour les stations ;
- un déficit d'information : de nombreuses personnes croient à tort que la fosse septique constitue à elle seule le système d'assainissement de sorte que les rejets de sortie de fosse sont écoulés directement dans le milieu naturel : souvent les ravines.

3.1.4 Une modernisation urbaine en cours de réalisation

a) Politique de renouvellement urbain : une mise en œuvre complexe qui se met en place

Une politique de reconquête des centres-villes et des centres-bourgs (GPV de Fort-de-France, PRU du Lamentin, politique de rénovation de Schoelcher et Saint-Joseph sur leur centre-bourg) est mise à l'œuvre sur le territoire du centre-agglomération. On dénombre ainsi huit RHI en cours à Fort de France ainsi qu'une RHI au Lamentin. Par ailleurs, 3 RHI sont programmées et en phase d'étude sur Fort de France. Parallèlement la mise en œuvre d'OPAH a été engagée : 2 ont été menées sur Fort de France, une OPAH-RU est en cours au Lamentin (2002-2006) et une OPAH-RU a été commencée à Saint-Joseph en 2005.

Ainsi entre 1996 et 2000, près de 1085 logements occupés par leur propriétaire (filière AH) et 319 logements locatifs privés (ANAH) ont été réhabilités à l'échelle de l'agglomération foyalaise. Pourtant les dispositifs de requalification n'arrivent toujours pas à produire un effet d'ensemble suffisant pour permettre de recréer une attractivité résidentielle réelle. Les capacités financières diminuées de certains acteurs ainsi que les difficultés des propriétaires des logements (indivision, validité des titres de propriété) ralentissent l'impact de ces opérations.

b) Organisation des transports: émergence d'un réseau dans un contexte marqué par de nombreux dysfonctionnements

La saturation du réseau routier est liée, d'une part, à l'attractivité que le Centre Agglomération exerce sur les autres microrégions (emplois, commerces, équipements, consommation). La construction de nouveaux quartiers d'habitat et de zones d'emplois ne s'est que rarement accompagnée d'une refonte des voiries préexistantes. La dispersion de l'habitat allonge les temps de trajets, impose le recours à la voiture et rend difficile la desserte en transports en commun. La structuration du réseau, déficient en liaisons transversales directes entre les quartiers, induit une concentration du trafic sur un nombre très limité d'axes routiers (cf. l'axe rocade- autoroute qui concentre les flux d'entrée et de sortie mais aussi les trajets internes).

La création en 2000 de la CACEM est un des éléments déterminants dans la structuration et la gouvernance des transports publics de voyageurs. En effet, compétente en matière de transport urbain et interurbain sur son PTU (Périmètre de Transport Urbain), la CACEM s'est dotée d'un document cadre (Plan de Déplacements Urbains) et a mis en place en 2006 un système de transport urbain rénové sur son territoire. Le réseau nommé Mozaïk comprend aujourd'hui 59 lignes.

Toutefois si l'offre de transport en commun existe, elle présente quelques fois certaines incohérences telles que l'empilement de lignes, la concentration de la desserte de certains axes et la convergence des lignes vers un nombre limité de points (cf. Bd Général de Gaulle, Pointe Simon)

A côté des difficultés de déplacements en voiture, en transport en commun, le centre-agglomération est caractérisé par la faiblesse des circulations douces: moins de 20% des déplacements sont réalisés à pieds (17%) ou en deux roues (2%). Le relief, le climat mais aussi la faiblesse d'espaces aménagés comme les trottoirs ou les pistes cyclables expliquent cette situation.

Dans le cadre de la structuration des transports, le syndicat mixte des transports (créé en 2000) regroupant le conseil régional, le conseil général et la CACEM a décidé de mettre en place sur le centre-agglomération un transport en commun en site propre (TCSP). Il vise à améliorer les déplacements et à proposer une offre de transports en commun plus attractive.

Le projet a commencé à émerger depuis une dizaine d'années : le Schéma d'Aménagement Régional à travers la définition d'une trame principale de communications internes pour la Martinique et notamment un système de transport en site propre dans l'agglomération ; le Plan de Déplacements Urbains de la CACEM (2003) ; le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT, en cours d'élaboration dans la CACEM) ; le Document Unique de Programmation (2000-2006) ; les POS et les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU, en cours de réalisation) ; le Schéma de Mise en valeur de la Mer (pour la protection des espaces littoraux), etc.

Dans un premier temps – à l'horizon 2011, il s'agit de la construction d'un axe est-ouest reliant Fort-de-France au Lamentin et qui remplacera toute autre liaison interurbaine de transport collectif. Il serait ensuite prolongé dans un second temps, vers le nord (Schœlcher), l'est (Le Robert) et le sud (Ducos/Rivière-Salée).

Selon la première phase du projet, le tracé du TCSP (d'une longueur totale de 13,9 km et équipé de 18 stations) dessert le centre-ville de Fort-de-France et se dédouble vers Le Lamentin : une branche se dirige vers la place Mahault, située à proximité immédiate de la RN1, une autre conduit à l'aéroport et se termine à Carrère. Les terminus sont conçus comme des pôles d'échanges accueillant les liaisons d'autobus en provenance du reste de l'île et seront dotés de parkings-relais où les automobilistes pourront laisser leurs véhicules avant d'emprunter le TCSP. Le projet vise donc à renforcer l'intermodalité, celle-ci trouvant sa pleine réalisation à la gare multimodale de la Pointe Simon, à Fort-de-France, où aux transports terrestres s'ajoutent les dessertes maritimes vers les Trois-Ilets.

En 2003, le choix du matériel roulant s'est porté sur le tramway sur pneu « flexible » en raison de ses performances techniques et de sa capacité de transport : 140 personnes par véhicule, ce qui permettrait de transporter environ 3000 passagers par sens en heure de pointe, à raison d'un départ des gares toutes les 6 minutes (Syndicat mixte du TCSP). Le tracé du TCSP emprunte celui des principaux axes routiers existants et nécessite des aménagements conséquents : outre quelques voies du centre-ville de Fort-de-France où les travaux ont été réalisés, sont également concernés l'autoroute A1 (dédoublement réalisé) ainsi que quelques segments des RN1 et RN5 (travaux commencés).

Concernant le transport maritime de personnes, la Martinique et l'outre mer en général sont confrontées à un véritable vide juridique. Aucune collectivité n'est désignée formellement pour organiser un tel service public. Ce mode est peu développé, peu intégré à la chaîne multimodale. Pour l'instant, le transport maritime se limite au déplacement trans-rade et l'offre est totalement prise en charge par le secteur privé.

Les liaisons dans la baie de Fort de France, entre l'embarcadère implanté à la Pointe Simon et les quatre autres situés sur la commune des Trois-Ilets, étaient assurées par une dizaine d'unités appartenant à trois compagnies concurrentes (SOMATOUR, MADININA et SODEXTRAM. Les deux premières compagnies se partageaient l'essentiel de la liaison Trois-Ilets / Fort de France. La plus ancienne, la SOMATOUR, présente depuis une trentaine d'années, s'est vue rejoindre en 1987 par MADININA. Ces compagnies qui ont prospéré durant plusieurs années, ont connu, à des degrés divers, certaines difficultés, dues notamment à la perte de vitesse du tourisme de croisière qui constituait une part importante de leurs revenus. La SOMATOUR a disparu en 2005 et s'est vue remplacée en décembre 2005 par une compagnie dite « Les pétrolettes du soleil ».

L'idée développée dans le PDU de la CACEM est non seulement d'assurer le cabotage sur le littoral de la CACEM (faisant partie de son PTU), mais aussi de contribuer aux échanges maritimes entre les différents territoires.

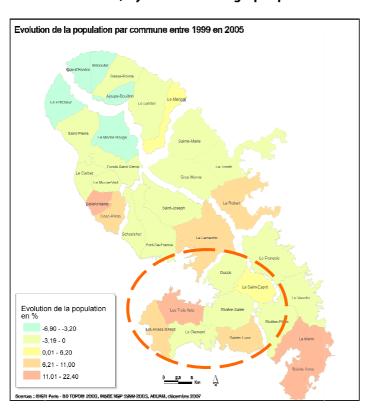
3.2 Un sud attractif qui peine à maîtriser son urbanisation et à organiser son territoire

Stratégie du SAR

- Vocation incontestable pour le tourisme international et balnéaire
- Vocation pour les activités induites : artisanat, transport, agriculture
- Articulation des initiatives nouvelles dans les activités artisanales, touristiques, agricoles et du transport pour permettre l'émergence de nouveaux métiers
- Besoin d'une organisation plus structurée des activités pour impulser un développement
- Articulation des entreprises artisanales; touristiques, agricoles et du transport pour permettre création de nouvelles richesses et la multiplication des emplois

3.2.1 Dynamisme résidentiel et économique, **plus poussé dans le Sud**Caraïbe

a) Dynamisme démographique



Au dernier recensement, le sud représentait 28% de la population martiniquaise avec 106 771 habitants (soit une augmentation de 3 points par rapport à 1990). Toutefois, une différenciation est observable entre les deux microrégions: plus proche du centre-agglomération, le Sud Caraïbe est le premier bénéficiaire de ce dynamisme démographique et résidentiel.

Il est non seulement devenu le premier pôle démographique à l'échelle du territoire Sud mais il enregistre également la dynamique la plus forte à l'échelle du département. Ce dynamisme s'explique pour une large part par l'évolution des migrations résidentielles.

Evolution démographique par microrégion

Sud-Caraïbe	31,23%
Centre-Atlantique	10,89%
Sud-Atlantique	6,82%
Centre-Agglomération	1,34%
Nord-Caraïbe	0,55%
Nord-Atlantique	-0,89%

Source: Insee, rgp 90-99

L'analyse du solde migratoire permet de mettre en lumière l'impact de la RN5 ainsi que la proximité de l'agglomération :

- trois communes ont un solde migratoire positif: Rivière-Salée, Sainte-Luce et Ducos
- cinq autres communes laissent en revanche apparaître un solde migratoire négatif: Rivière-Pilote et le Vauclin puis dans une moindre mesure Sainte-Anne, Saint-Esprit et les Anses-d'Arlets.

b) Dynamisme résidentiel : forte poussée du parc

Le parc de logements a ainsi presque doublé en moins de 20 ans pour atteindre 35 329 logements en 1999. Comme pour la population, le nombre de logements a plus fortement augmenté dans le Sud Caraïbe (90% contre 64% pour le Sud Atlantique).

Développement du parc de logement 1990-99 (résidences principales)

	1990	1999	Evol.90-99
Anses d'Arlet	875	1105	26,29%
Diamant	1056	1356	28,41%
Ducos	3615	4920	36,10%
Rivière-Salée	2599	4172	60,52%
Saint-Esprit	2206	2716	23,12%
Sainte-Luce	1778	2690	51,29%
Trois-Ilets	1408	1836	30,40%
Total Sud Caraïbe	13537	18795	38,84%

François	4528	5846	29,11%
Marin	1714	2373	38,45%
Rivière-Pilote	3392	4308	27,00%
Sainte-Anne	1073	1368	27,49%
Vauclin	2262	2639	16,67%
Total Sud	12969	16534	27,49%

Source : insee rgp 90-99

Poids des micro-régions dans le parc de logements

	% département		
	1990 1999		
Total Sud Caraïbe	12,71%	14,36%	
Total Sud	12,17%	12,64%	

Source: insee rgp 90-99

Le nombre d'autorisations de construire ne faiblit pas dans le sud et le Sud Caraïbe voit son attractivité confirmée.

Nombre de logements autorisés sur la période 1994/2007

Centre-Agglomération	40,61%
Sud-Caraïbe	22,92%
Centre-Atlantique	14,55%
Sud-Atlantique	13,00%
Nord-Atlantique	3,07%
Nord-Caraïbe	5,85%

Source : DDE-Sitadel/Mairies/Traitement Observatoire ADUAM

Dans le sud comme dans le nord, l'habitat individuel domine. Toutefois la part des logements collectifs est passée de 14.3% à 27.5% entre 1990 et 1999. Cette modification s'est réalisée dans un contexte de fort développement du parc de logements lié à la croissance démographique, au desserrement des ménages et aux migrations résidentielles.

c) Dynamisme économique

Le sud affiche une augmentation des emplois de 15% durant la période 1990-99 (+2876 emplois). Plus de 47% des emplois supplémentaires recensés dans le département ont été créés sur le territoire Sud.

Evolution du nombre d'emplois 1990-99

	1990	1999	Evol.90-99
Anses d'Arlet	565	587	3,89%
Diamant	774	986	27,39%
Ducos	2519	3322	31,88%
Rivière-Salée	1799	2519	40,02%
Saint-Esprit	1400	1508	7,71%
Sainte-Luce	1012	1405	38,83%
Trois-llets	1997	1899	-4,91%
Total Sud Caraïbe	10066	12226	21,46%

François	3056	3573	16,92%
Marin	1675	2028	21,07%
Rivière-Pilote	1797	1767	-1,67%
Sainte-Anne	1420	1338	-5,77%
Vauclin	1302	1260	-3,23%
Total Sud	9250	9966	7,74%

Source: insee rgp 90-99

Poids des micro-régions dans le nombre d'emplois

	% département		
	1990 1999		
Total Sud Caraïbe	9,13%	10,53%	
Total Sud	8,39% 7,62%		

Source : insee ran 90-99

Trois communes en regroupent l'essentiel (42%): François, Ducos et Rivière-Salée. La région Sud Caraïbe enregistre une nouvelle fois la plus forte progression : 21.5% contre 7.5% pour le Sud Atlantique.

Trois communes ont connu une croissance du nombre d'emploi supérieure à 30% par rapport à 1999 : Rivière-Salée (+40%), Sainte-Luce (+39%) et Ducos (+32%). Toutes trois sont situées dans le Sud Caraïbe et le long de la RN5 donc dans la zone d'influence du Centre Agglomération. L'amélioration de l'accessibilité en distance temps est un levier de développement et donc de rééquilibrage de l'armature urbaine.

Evolution du poids des microrégions (nombre d'établissements du secteur privé)

	% département		
	1993 2006		
Total Sud Caraïbe	10,78%	14,97%	
Total Sud	8,99% 9,86%		

Source : Assedic, Unistatis

Evolution du poids des microrégions (nombre d'emplois du secteur privé)

	% département		
	1993 2006		
Total Sud Caraïbe	7,29%	11,37%	
Total Sud	6,05%	6,59%	

Source : Assedic, Unistatis

d) Augmentation des mobilités : une situation critique

L'influence du Centre Agglomération va bien au-delà des communes comme Ducos et Rivière-Salée. Cette influence se mesure au nombre d'actifs résidant dans le sud et travaillant dans l'Agglomération Centre (46% des actifs occupés). Le fait que près de deux actifs sur trois travaillent et résident dans deux communes différentes illustre la forte mobilité de la population active du sud mais engendre également d'importants déplacements.

L'absence d'offre de transport collectif cohérente (l'Espace Sud possède la compétence transport mais à ce jour aucun PDU n'a été réalisé), les connexions entre les communes quasi inexistantes, les migrations pendulaires très denses sur la RN5 du fait de l'attrait résidentiel du sud rendent les déplacements problématiques.

3.2.2 Emergence de centres urbains secondaires : le cas du Marin

Le Marin a été désigné dans le SAR centre urbain secondaire. Depuis une dizaine d'années, la commune accroît son rayonnement. Centre de services polyvalent d'un côté, pôle d'activités spécialisé d'un autre, la ville réussit à s'imposer à la fois dans son proche environnement et, dans une moindre mesure, à l'échelle de la Martinique.

a) Dynamisme démographique et résidentiel

Avec 7267 habitants en 1999, la commune voit sa population s'accroître de 15% en 10 ans. Les résultats du recensement complémentaire confirment cette tendance à la croissance.

Evolution démographique

	1990	1999	Evol.90-99
Marin	6338	7267	14,66%
François	16925	18559	9,65%
Sainte-Anne	3857	4131	7,10%
Rivière-Pilote	12617	13057	3,49%
Vauclin	7741	7778	0,48%

Source: Insee, rgp 90, 99

Son poids démographique a augmenté dans sa microrégion et encore plus fortement dans l'extrême sud. Cette augmentation est largement imputable au solde migratoire positif. Le nombre de résidences principales a augmenté de 38% (1714 à 2373).

Evolution du nombre de résidences principales

	1990	1999	Evol.90-99	Poids Marin en 1990	Poids Marin en 1990
Marin	1714	2373	38,45%	20,31%	22,20%
Rivière-Pilote	3392	4308	27,00%		
Sainte-Anne	1073	1368	27,49%		
Vauclin	2262	2639	16,67%		
Total extrême sud	8441	10688	26,62%	Ī	

Source : insee rgp 90-99

b) Deux axes de développement: commercial et services et activités liées à la mer

Pôle commercial et de services

C'est dans une logique de renforcement de l'offre commerciale et artisanale que s'inscrivent les récents aménagements et constructions de la zone artisanale et commerciale de Duprey. Située à l'entrée est du bourg, la zone Artimer constitue un outil de développement majeur : plate-forme technique et commerciale, « Artimer » est susceptible d'accueillir une soixantaine d'entreprises et 200 nouveaux emplois.

Les entreprises commerciales du Marin constituent l'un des secteurs les plus dynamiques en termes de création d'activité et d'emploi. En 1993, le Marin accueillait 10 établissements commerciaux privés. En 2006, il en regroupe 43 (soit une multiplication par 4). En termes d'influence commerciale, en 1993 la commune représentait 11% de l'offre commerciale du sud atlantique. En 2006, elle en concentre près du quart (23%).

En 2006, l'activité commerciale du Marin emploie 249 personnes (soit 27.82% de l'emploi commercial du Sud Atlantique voire la moitié pour l'extrême sud) alors qu'elle ne représentait que le ¼ en 1993. Entre 1997 et 2004, le nombre d'établissements actifs a augmenté de près de 28% (passant de 568 à 725) soit 23% des établissements du Sud Atlantique et 33% de l'extrême sud.

Evolution du nombre d'emplois

	1990	1999	Evol.90-99	Poids Marin en 1990	Poids Marin en 1990
Marin	1675	2028	21,07%	20,47%	24,17%
Rivière-Pilote	1797	1767	-1,67%	,	,
Sainte-Anne	1420	1338	-5,77%		
Vauclin	1302	1260	-3,23%		
Total Sud	8184	8392	2,54%		

Source: insee rgp 90-99

Deux logiques commerciales s'affrontent: le commerce traditionnel situé dans le centrebourg et les principaux écarts et les centres commerciaux qui se sont développés à l'entrée est du bourg. En 2001, un supermarché de 215m² a été implanté à côté de l'ancienne usine du Marin. Son extension pour 299 m² supplémentaires a récemment été réalisée. De plus un centre médical a été construit près du quartier Montgérald.

Les commerces du Marin ont une zone de chalandise qui s'étend aux communes de Sainte-Anne, Rivière-Pilote et Vauclin. Ce sont avant tout des services administratifs liés au statut de sous-préfecture qui sont à l'origine de cette zone de chalandise étendue.

Le Marin se positionne donc comme pôle administratif (sous-préfecture, antennes administratives) et commercial (zone artimer, centre commercial) mais aussi comme pôle d'activités maritimes (port de plaisance, carénage, port de pêche) de l'extrême sud de la Martinique.

- Pôle d'activités maritimes

Le port de plaisance a été créé en 1990. Il offre de nombreux services d'accueil, d'amarrage et de services complémentaires liés au tourisme nautique. Il constitue une escale qui accueille à la fois des bateaux de location et des plaisanciers. A ce jour, les tranches réalisées du programme d'aménagement du port de plaisance ont consisté à la réalisation de :

- un ensemble d'appontements flottants et d'équipements permettant l'amarrage de 600 bateaux (1993)
- la construction de bâtiments d'accueil et de services totalisant 2500 m² de surface utile (1995)
- la construction de parkings, installations d'avitaillement et équipements divers (2000)

La tranche d'aménagement terrestre portant sur la réalisation d'un ensemble immobilier d'environ 3500m² de surface utile prévu pour l'accueil de services spécialisés et d'équipements administratifs n'a pas encore été réalisée.

Près d'une quarantaine d'entreprises du secteur nautique se sont implantées dans le port. Elles ont permis la création d'environ 300 emplois directs. Des activités commerciales et de services ont été créées dans le sillage des activités principales du port de plaisance générant ainsi des emplois indirects.

Le centre de carénage et de maintenance est ouvert depuis 1993. Il est le seul équipement de ce type dans le sud. Il accueille une vingtaine d'entreprises qui emploient 50 salariés.

L'activité pêche longtemps cantonnée à la pêche traditionnelle côtière, s'ouvre progressivement à une pêche au large semi-industrielle. Au-delà de son rôle économique statistiquement limité, la pêche joue un rôle social en permettant un complément de revenus. En 2006, 45 marins pêcheurs marinois étaient enregistrés comme pêcheurs professionnels pratiquant une pêche traditionnelle et artisanale pour près de 110 embarcation. Ils utilisent 5 zones de débarquement :

- Pointe de Petite Poterie
- Quartier La Duprey (statut d'APID depuis 1995)
- Bourg
- Cap Macré
- Canal O'Neil

3.2.3 Le tourisme : un secteur clé en crise

a) Une concentration des structures touristiques

Le sud s'affiche comme le pôle touristique majeur de l'île et abrite la majorité de l'hébergement touristique. Les capacités d'hébergement sur le territoire sud représentent 65% des capacités de la Martinique.

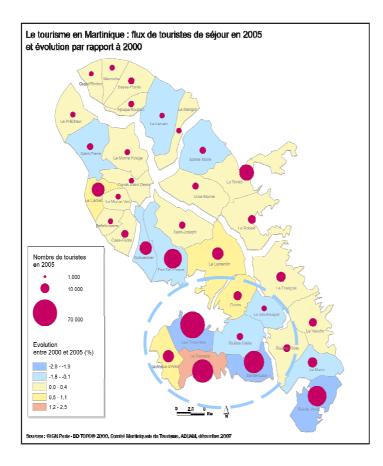
Concentration de l'offre d'hébergement dans le sud-caraïbe

Sud Caraïbe	45,31%	44,01%	47,84%	40,16%
Sud	20,59%	23,23%	19,15%	25,36%
Centre-agglomération	14,94%	13,58%	15,40%	12,40%
Centre Atlantique	12,56%	11,27%	11,42%	12,52%
Nord Caraïbe	5,00%	6,42%	4,98%	8,01%
Nord Atlantique	1,60%	1,48%	1,21%	1,55%

Source: CMT

Cet hébergement touristique se caractérise par une concentration hôtelière aux Trois-Ilets, puis à Sainte-Luce et dans une moindre mesure au Diamant et à Sainte-Anne. L'ensemble des structures d'hébergement touristique du Sud représente 9370 lits en 2006 dont près de 84% sur les quatre communes mentionnées précédemment.

b) Secteur touristique : des difficultés et handicaps à surmonter



Le Sud et la Martinique en général enregistrent une baisse de la durée moyenne des séjours et facteur aggravant une baisse des dépenses moyennes par visiteur. Cette baisse témoigne d'une crise du secteur en Martinique.

L'objectif du SAR en tant que positionnement du Sud comme destination touristique balnéaire internationale n'a pu être atteint. Le Sud et la Martinique en général possède un véritable handicap structurel par rapport à la demande des clientèles et à ce que développent beaucoup d'îles sur la destination des Caraïbes : obsolescence du bâti hôtelier, offres classiques, absence de « ressorts » touristiques, coûts salariaux, dépendance vis-à-vis d'une clientèle métropolitaine...

Evolution du poids des différents types de tourisme en fonction des flux annuels engendrés (1996-2006)

	1996	2000	2006
Croisière	43,80%	33,60%	18,30%
Séjour	51,20%	61,10%	76,80%
Plaisance	5,00%	5,20%	4,90%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

Source CMT

c) Les EAT : l'absence de réalisation opérationnelle

Quatre EAT ont été définis dans le SAR :

- EAT des Anses d'Arlet en arrière de la baie de Grande Anse
- EAT de Pointe Faula au Vauclin
- EAT de Petit Macabou au Vauclin
- EAT de Beauséjour sur la Presqu'île de la Caravelle à Trinité

Sur les quatre EAT prévus, seuls trois ont fait l'objet d'études préalables. En effet, le PADD de Trinité indique clairement que n'est pas prise en compte par les élus la localisation d'un espace d'aménagement touristique lié à la mer (EAT) délimité dans le SMVM dans la contiguïté de Beauséjour. Seul est pris en compte l'espace ludique localisé dans le SMVM à l'anse Spoutourne en délimitant un espace à urbaniser particulier dans le PLU.

Des dossiers pré-opérationnels ont été montés sous l'égide du Conseil Régional pour les 3 autres EAT. Toutefois, le montage opérationnel est en retard lorsque l'on regarde les plannings initiaux proposés. Ainsi, seul le site de Petit Macabou comptabilise deux projets en phase opérationnelle, le programme hôtelier de 84 chambres, qui est en cours de réalisation sous maîtrise d'ouvrage privée, et le projet de thalassothérapie, qui a fait l'objet d'un permis de construire, mais qui n'a pas encore réussi à boucler son montage financier.

3.3 Un nord toujours en proie aux difficultés qui ne réussit pas à capitaliser le dynamisme de certains de ses pôles

Composé de trois bassins d'emploi, le territoire nord de la Martinique est partagé entre un monde rural qui tente de maintenir une activité agricole en recul et un espace urbain en développement qui continue à attirer les populations. Cette situation a des implications en matière de déplacements, de ressources financières des communes ou de liens sociaux.

3.3.1 Un développement du centre Atlantique **stimulé par la proximité du centre-agglomération**

Stratégie du SAR

- Exploiter de manière optimale le potentiel de la zone afin de dynamiser la façade atlantique:
 - × Industrie agro-alimentaire
 - × Aariculture
 - × Pêche
 - × Artisanat
 - × Infrastructure de développement et de formation universitaire

Sous l'influence de l'aire urbaine du Centre Agglomération, le Centre Atlantique concentre l'essentiel de l'activité économique et de l'offre de services du nord de la Martinique et se structure autour de trois pôles d'emploi où le secteur non marchand domine (hôpital, mairie, enseignement) : le Robert, la Trinité et Sainte-Marie.

a) Un dynamisme démographique tiré par le tandem Robert/La Trinité

Le SAR fixe pour 2015 un objectif démographique pour les communes du Robert, Trinité et Sainte-Marie: atteindre 15% de la population martiniquaise. Selon les données de l'INSEE, la population de cette trilogie représentait 13,5% de la population martiniquaise en 1990.

Evolution de la population des pôles de desserrement de la Côte atlantique entre 1990 et 1999

	1990	1999	Variation annuelle 90/99
Robert	17713	21240	+2,0%
Sainte-Marie	19682	20098	+0,2%
Trinité	11090	12890	+1,7%
Sous-total	48485	54228	
Part dans la population martiniquaise	13,5%	14,2%	

Source: Insee, rgp 90, 99

Ces 3 communes comptant plus de 10 000 habitants, les données les plus récentes disponibles sont celles de 1999 : la part a augmenté de 0,7 point, pour atteindre 14,2% de la population martiniquaise. Toutefois, l'état civil de 1999-2006⁸ offre un premier aperçu de l'évolution du solde naturel afin d'apprécier l'évolution de la population.

Le Robert, Trinité et Sainte-Marie atteignent ensemble 57 761 habitants en 2006, estimés par la simple évolution du solde naturel (sans compter le solde migratoire). Si on rapporte ce calcul à la population estimée par l'INSEE de la Martinique, qui comprend le solde migratoire, la « trilogie » atteint 14,5% de la population.

Estimations de l'évolution de la population des pôles du centre atlantique par le seul mécanisme du solde naturel

	Naissances	Décès	Solde naturel 99- 2006	Pop 1999 + solde naturel 99-2006 = estimation pop 2006 due au solde naturel
Robert	2575	1010	1565	22 805
Sainte Marie	2011	944	1067	21 165
Trinité	1547	646	901	13 791
Total				57 761
Population martiniquaise estimée en 2006				399 002
Part estimée d	e la pop totale avec la	simple évolution pa	ar le solde naturel	14,50%

Source : Insee, reg 1990, 99 ; Etat civil 1999-2006

Les estimations de population tiennent compte des résultats des trois premières enquêtes de recensement de 2004, 2005 et 2006. Ces résultats provisoires permettent de recaler les estimations précédemment publiées. Les chiffres définitifs de population seront connus et publiés au Journal Officiel fin 2008. Les résultats démographiques seront alors définitifs.

Deux constats peuvent être établis: d'une part, si la tendance du solde migratoire se poursuit entre 1999 et 2015, l'objectif SAR sera atteint. D'autre part, la situation n'est pas homogène sur tout le centre-atlantique. Une dichotomie Robert/Trinité et Sainte-Marie/Gros-Morne est observable.

Entre 1990 et 1999, le solde migratoire est négatif pour Sainte-Marie et Gros-Morne (évolution démographique en retrait) alors qu'il est positif pour le Robert et Trinité. Robert et de Trinité regroupent à elles seules 85% de l'évolution démographique de la CCNM.

Commune	Pop 90	Pop 99	Evolution annuelle 1982-90	Evolution annuelle 1990-1999	Solde naturel entre 2 RP (période intercensitaire 90/99)	Solde migratoire entre 2 RP (période intercensitaire 90/99)
Gros-Morne	10143	10665	1,12	0,56	753	-231
Robert	17713	21240	1,78	2,04	1727	1800
Sainte-Marie	19682	20098	0,76	0,23	2017	-1601
Trinité	11090	12890	1,19	1,69	1041	759

Source: Insee, rgp 90, 99

Il est indéniable que la proximité et l'accessibilité au Centre Agglomération a joué un rôle majeur pour l'attractivité résidentielle du Robert et Trinité. Ainsi, l'écart se creuse entre la façade caraïbe et atlantique. En 1982, les villes du Robert et de La Trinité « pesaient » respectivement 2,3 et 1,7 fois la population de la ville de Saint-Pierre. En 1999, les rapports de population sont devenus respectivement 5 et 3, correspondant à peu près à un doublement de l'écart relatif.

ADUAM – Chapitre 3

-

⁸ Si le nombre de naissance est disponible pour l'année 2007, celui des décès n'a pas encore été diffusé par l'INSEE – on ne peut donc mesurer le solde naturel jusqu'en 2007.

Le tableau des logements neufs autorisés pour ces 3 villes entre 2000 et 2007 confirme la position particulièrement dynamique en matière de construction neuve du Robert, largement en tête et dépassant de plus de 1,5 fois le chiffre brut de Sainte-Marie. Robert fait d'ailleurs partie du trio de tête des communes ayant autorisé le plus de logements neufs entre 1994 et 2007. Trinité est en 8ème de la hiérarchie régionale.

	Commune	Total 1994-2007
1	Fort-de-France	11 449
2	Lamentin	6 674
3	Robert	3 290
4	Trois-llets	3 069
5	Schoelcher	3 017
6	Sainte-Luce	2 318
7	Ducos	2 219
8	Trinité	2 070
9	Marin	1 761
10	François	1 708
11	Rivière-Salée	1 659
12	Saint-Joseph	1 560
13	Diamant	1 499
14	Sainte-Marie	1 488
15	Vauclin	1 397
16	Saint-Esprit	1 345
17	Rivière-Pilote	1 325
18	Gros-Morne	1 284
19	Sainte-Anne	1 073
20	Anses d'Arlet	699
0	rea - DDE Citadal/Mairiaa/I	

Source : DDE-Sitadel/Mairies/Traitement Observatoire ADUAM

b) Emplois et activités : une concentration du développement du nord

Seul le fichier Unistatis de l'Unedic (emploi salarié privé) permet d'avoir des données récentes en termes d'emplois. Le centre-atlantique concentre le plus d'emplois de la CCNM.

Emplois privés

	1993		2	Evol. 1993-06	
	Nombre	% département	Nombre	% département	EVOI. 1993-00
Nord-Caraïbe	1111	3,02%	2338	3,00%	110,44%
Nord-Atlantique	1002	2,73%	2181	2,80%	117,66%
Centre-Atlantique	2285	6,22%	6563	8,43%	187,22%
Centre-Agglomération	27459	74,69%	51958	66,70%	89,22%
Sud-Caraïbe	2681	7,29%	8857	11,37%	230,36%
Sud	2226	6,05%	5138	6,60%	130,82%

Source Assedics/Unistatis

c) Industrie Agro-Alimentaire: essor du secteur

Dans sa stratégie microrégionale, le SAR préconise un développement des activités agroalimentaires. On constate que le Centre Atlantique, même s'il figure loin derrière le Centre Agglomération, connaît depuis 2000 la plus forte évolution en termes d'emploi salarié privé dans les industries agro-alimentaires (+6,5 points). Le Centre Agglomération et le Centre Atlantique concentrent désormais 7 emplois sur 10, dont 2 pour le Centre Atlantique. Toutefois les créations récentes d'établissement se sont réalisées dans el Centre Agglomération.

<u>Evolution des emplois salariés privés des Industries Agricoles et Alimentaires</u> entre 1999 et 2006 par micro-région

Micro-région	Nombre d'emploi en IAA 2006	Evol. 1999- 2006	Poids par micro-région	Evol. poids 2000-2006
Centre-Agglomération	1371	465	48,00%	-3,8
Centre-Atlantique	600	346	21,00%	6,5
Nord-Atlantique	48	24	1,70%	0,3
Nord-Caraïbe	204	108	7,10%	1,7
Sud-Atlantique	275	13	9,60%	-5,4
Sud-Caraïbe	356	151	12,50%	0,7
Martinique	2854		100%	

Source: Assedic, Unistatis, 1999, 2000

En termes d'emploi crées, Gros-Morne et Sainte-Marie perdent la place de leader qu'ils occupaient en 2000 au sein de la Côte Atlantique au profit du Robert. Par ailleurs, Trinité crée de l'emploi mais par regroupement d'établissements, même si les IAA perdent du poids par rapport aux activités industrielles en général dans la commune.

Quant à l'évolution du nombre d'établissements de type IAA, Sainte-Marie, et ceci dès 2000, est la commune qui dispose du plus grand nombre d'établissements agro-alimentaires. Toutefois, Robert connaît la plus forte croissance, à la fois en nombre d'établissements (+8 unités depuis 2000), et en nombre de salariés privés (+283 emplois depuis 1999). Si Gros-Morne voit la création de 3 établissements, seulement 2 emplois supplémentaires sont enregistrés sur la période 1999-2006. Trinité perd 3 établissements, voit la part des IAA dans les industries diminuer mais gagne 83 emplois.

d) Activités artisanales

La carte de destination du SAR présente deux sites d'activités futures: elle propose l'extesion du site de Bac à Trinité (environ 10 ha) et définit le site de Reynoird au Robert (environ 5 ha). Tous les sites d'activités projetés définis au SAR sont disponibles en 2008. Propose

Le Site de Reynoird est repris dans le PLU du Robert approuvé en 2002. Dans le PADD, le projet SAR est un axe fort : le Port y est décrit comme un équipement complémentaire du port de Fort-de-France. Néanmoins, le site aujourd'hui souffre de la difficulté des acteurs à clarifier les compétences en termes de gestion.

Le site de Trinité dite zone de Bac se décompose aujourd'hui dans le document d'urbanisme communal entre l'existant (16,7 ha en zone UE) et les projections futures (4,8 ha en zone NAUE).

e) Une pêche qui reste traditionnelle

La multiplicité des points de débarquement et la présence de pêcheurs « non enrôlés » rendent difficile l'évaluation précise de la production. Le nombre de pêcheurs a augmenté de 30% environ entre 1993 et 2006. La microrégion occupe la 5ème place au niveau du département en termes de croissance du nombre de pêcheur. Le secteur reste une activité artisanale traditionnelle. En matière d'aquaculture, le Robert abrite 3 fermes de production et Trinité 1.

Evolution du nombre de marin pêcheurs entre 1993 et 2006

	%département 1993	%département 2006	Evol.1993/2006
Nord-Caraïbe	8,15%	10,98%	100,00%
Nord-Atlantique	3,77%	2,70%	6,45%
Centre-Atlantique	22,75%	19,92%	29,95%
Centre-Agglomération	11,56%	12,54%	61,05%
Sud-Caraïbe	20,56%	23,69%	71,01%
Sud	33,21%	30,16%	34,80%
Martinique			48,42%

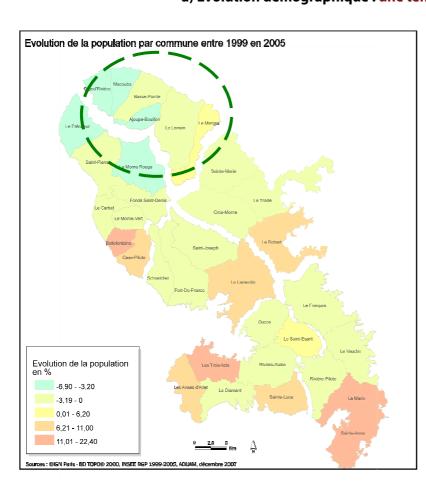
Source: dram, 1993; 2006

3.3.2 Un nord atlantique qui n'arrive pas à surmonter ses handicaps (enclavement, crise agricole)

Stratégie du SAR

- Diversification des activités avec création d'équipements lourds structurants (pistes d'atterrissage)
- Valorisation des activités traditionnelles des zones rurales (agriculture interstitielle) dans le cadre du Pays d'Accueil Touristique
- Favoriser l'attraction des catégories sociales relevant de la classe moyenne pour faciliter la mise en valeur du territoire

a) Evolution démographique : une tendance à la stagnation



La tendance à la baisse de population au sein du Nord Atlantique dessinée entre 1990 et 1999 se confirme avec les données disponibles du dernier recensement de l'INSEE. Seul le Marigot gagne des habitants, mais en faible proportion. Les données du dernier recensement ne sont pas encore connues pour le Lorrain.

Le Nord Atlantique est également touché par un desserrement important des ménages, que ne parvient plus aujourd'hui à compenser le solde naturel ni le solde migratoire. Le rythme de construction reste faible.

Commune	Pop 90	Pop 99	Dernier RGP connu	Evolution 1990-1999
Ajoupa-Bouillon	1739	1761	1664	1,27%
Basse-Pointe	4432	4183	3845	-5,62%
Grand-Rivière	956	882	838	-7,74%
Lorrain	8084	8234	8234	1,86%
Macouba	1496	1390	1307	-7,09%
Marigot	3587	3663	3691	2,12%
Nord-Atlantique	20294	20113	19579	-0,89%

Source: Insee, rgp 90, 99, recensements intermédiaires

b) Absence de centre urbain secondaire : le cas du Lorrain

Entre 1990 et 1999, le Lorrain, qui dans le SAR était mentionné comme centre urbain secondaire, est la commune du Nord Atlantique qui gagnait le plus d'habitants (+150), mais cette évolution était faible. La commune prédomine en termes d'activités et de services. Elle dispose du plus grand nombre d'établissements de grande taille dans sa microrégion en 2000 et 2006.

Evolution des données clefs de l'emploi

	Emploi RGP99	Evolution du nombre d'emploi RGP 90-99	Tx annuel d'évolution de l'emploi RGP 90-99	Evolution du nombre de chômeurs entre 90-99	Evolution du nombre de demandeurs d'emploi 2000- 2006	Emplois assedics 2006	Evolution en emplois assedic 99- 2006	TX annuel d'évolution 99- 2006 (%/ an)
Ajoupa-Bouillon	411	61	1,8	11	-33	188	6	0,5
Basse-Pointe	1317	-102	-0,8	102	-90	957	220	3,8
Grand-Rivière	215	17	0,9	0	-2	33	-47	-11,9
Lorrain	2026	-52	-0,3	117	-231	612	239	7,3
Macouba	455	-63	-1,4	-28	-30	240	108	8,9
Marigot	902	200	2,8	11	-78	371	160	8,4

Source : INSEE/ RGP ; Assedics/ Unistatis

Alors que Basse-Pointe en perd, Lorrain gagne 9 établissements. Basse-Pointe dispose du plus grand nombre d'emplois salariés marchands (définition assedic), mais c'est Le Lorrain qui totalise le plus d'emploi au RGP de 1999. Le Lorrain gagne en poids de salariés marchands entre 2000-2006, au détriment de Basse Pointe, dont le poids baisse.

L'attractivité commerciale du Lorrain se base sur la présence de commerces alimentaires de grande taille. Le Lorrain dispose également de la plus forte part de salariés privés dans son économie (15% de son effectif total). Toutefois le Lorrain n'arrive pas à se démarquer par des grandes surfaces spécialisées.

Le Lorrain est également la seule commune du Nord Atlantique qui recense un projet de zone artisanale. Outre la volonté de dynamisation de la zone artisanale de Séguineau (1 local et 4 parcelles disponible), la municipalité souhaite créer une zone d'activité dans le cadre d'une opération d'aménagement, projet qui engage les compétences de la CCIM.

Lorrain dispose des équipements structurants les plus importants de sa microrégion :

- un hôpital à Vallon,
- un collège et le seul lycée de la micro région, avec une branche LPO (enseignement professionnel). C'est également le deuxième lycée de la Côte Atlantique en termes d'effectifs après Trinité
- un complexe sportif (stade, piscine...)

L'inventaire communal de 1998, correspondant au moment de rédaction du SAR, indiquait que le Lorrain se positionnait en 1ère position du Nord Atlantique en niveau d'équipement (indice 30), suivi par Basse Pointe (indice 29). L'évolution principale concerne l'équipement sanitaire principal du Nord Atlantique avec l'inauguration du centre hospitalier intercommunal Lorrain / Basse Pointe Joseph Saller en août 2004.

Le Lorrain a révisé son POS pour se doter d'un PLU, approuvé en octobre 2006. 3 projets majeurs d'équipements sont recensés au PADD :

- Réalisation d'un centre archéologique et touristique axé sur le patrimoine historique communal (vestige de la période précolombienne) sur le site du Vivé
- Création d'un centre de tri postal à Maxime, à proximité de la RN1
- Construction d'un collège et de classes maternelles sur le quartier de Séguineau en entrée de ville

c) Economie touristique : une émergence difficile

Créé le 18 juin 1992, le Pays d'Accueil Touristique du Plein Nord Martinique (PATPNM) est une proposition de développement de l'économie touristique rurale pour un territoire de 21 330 hectares et de 27 339 habitants, composé de 8 communes: Ajoupa-Bouillon, Basse-Pointe, Grand-Rivière, Lorrain, Macouba, Marigot, Morne-Rouge, Prêcheur (entre microrégion nord-caraïbe et nord-atlantique).

Suite à l'étude du patrimoine naturel et culturel du Pays d'accueil touristique achevée en 2000, le Pays d'accueil a décidé de mettre en place un outil d'orientation appelé le Schéma de Mise en Valeur des Paysages du Plein Nord Martinique. La mise en œuvre de ce schéma s'est concrétisée par la signature d'une charte paysagère et la formulation de cinq objectifs :.

- Renforcer l'image du plein nord de la Martinique
- Assurer la satisfaction de nouvelles attentes touristiques
- Concourir à la cohérence spatiale et fonctionnelle des grandes entités paysagères
- Organiser les moyens de découverte du territoire
- Valoriser les richesses naturelles et culturelles

La fermeture de l'hôtel Leyritz ainsi que la construction de la piste d'atterrissage de Basse-Pointe, toujours au stade de projet, confirme les difficultés touristiques rencontrées par le Nord Atlantique.

3.3.3 Un développement du nord-caraïbe freiné par **l'absence de** place centrale dynamique

Stratégie du SAR

- Impulser un mouvement de centralité autour de Saint-Pierre à partir d'activités
 - × Sous-préfecture
 - × Tourisme (terminal de croisière)
 - × Transport maritime de personnes et marchandises (granulats, carburants pour EDF)
 - x Industrie de la construction à St Pierre-Prêcheur
 - × Industrie de la pêche et aquaculture marine à Case Pilote

Les communes du Nord Caraïbe présentent des traits communs: une structure rurale, une population moins nombreuse que la moyenne départementale, une économie reposant sur l'agriculture et un potentiel touristique insuffisamment valorisé.

a) Une croissance démographique dépendante de la proximité avec le centreagglomération

Le nouveau recensement de l'INSEE réalisé sur 6 des 8 communes offre des données population relativement récentes. Ces dernières confirment des tendances qui se dessinaient déjà entre 1990 et 1999, c'est-à-dire le débordement de l'attractivité du Centre Agglomération sur Case-Pilote (+396 habitants entre 1990 et 1999), et le dynamisme du Carbet (+604 habitants entre 1990 et 1999).

Seules les communes proches du Centre Agglomération ont des chiffres migratoires positifs : Le Carbet et Case-Pilote. Néanmoins, les comportements migratoires au profit de la microrégion Nord Caraïbe ne sont pas équivalents à ceux bénéficiant au Centre Atlantique, et ce pour trois raisons :

- la structure rurale des communes concernées en contraste marqué avec la structure urbaine du Robert et de La Trinité,
- une accessibilité pénalisante,
- une distance plus forte par rapport au barycentre de la vie économique de l'Agglomération Centre de plus en plus tourné vers la partie sud-est de l'agglomération.

b) Pôles de desserrement : des objectifs non atteints

Les objectifs du SAR définissent deux pôles de desserrement : Saint-Pierre et Bellefontaine.

- Bellefontaine: des réalisations mais...

Pour les autres communes définies comme pôle de desserrement au moment du SAR, la polarité se dessinait déjà, au travers notamment du rang en termes de population. Or Bellefontaine est la seule commune « pôle » de rang 6 (moins de 2000 habitants).

Les données disponibles au moment de l'élaboration du SAR indiquait une croissance non négligeable (+1,80%/ an), 2ème score après la commune de Case-Pilote qui se démarquait nettement (+7,70%/ an). La période de référence : entre 1982 et 1990. Or entre 1990 et 1999 Bellefontaine perd des habitants.

Le dernier recensement n'est pas connu mais quelques indices : son solde naturel est stable depuis 99 (moyenne annuelle : 15), alors que toutes les autres communes du Nord Caraïbe voit leur solde baisser.

On constate que l'objectif de desserrement pour Bellefontaine n'est pas rempli au regard du volume de logements neufs autorisés, Bellefontaine restant avant-dernier du Nord Caraïbe (59 logements neufs entre 1999 et 2007). Le trio de tête est représenté par Morne-Rouge, Case-Pilote et enfin Saint-Pierre. Entre 2000 et 2007 les logements collectifs ne représentent que 11% de la construction neuve autorisée, contre une moyenne départementale de 54%

Sur le quartier de Cheval Blanc, défini comme le quartier de desserrement de l'agglomération dans le Nord Caraïbe, a été réalisé un nouveau lycée en fonctionnement depuis 2004. Le quartier figure dans les objectifs du PLU approuvé en décembre 2006 et la commune y possède une réserve foncière de 70 hectares qui devrait accueillir à terme plus de 1000 logements. Or, il n'y a pas eu de constructions nouvelles sur le quartier Cheval Blanc depuis la construction de 44 logements très sociaux construits par la SODEM et 72 logements collectifs sociaux réalisés la Société OZANAM en 1999.

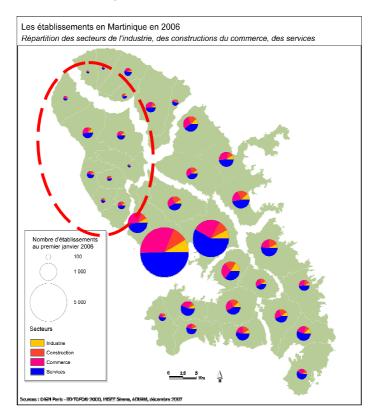
Les chiffres de création d'établissements économiques n'ont que peu évolué depuis 2000, et la création pure s'appuie essentiellement sur des micro-entreprises (1 seule entreprise recensée par le fichier SIRENE de l'INSEE dispose de plus de 10 salariés). Toutefois, l'évolution du nombre d'établissements est la plus élevée du Nord Caraïbe (+27 entre 2000 et 2006). Bellefontaine se caractérise par l'absence de commerces de plus de 300m² et par une seule zone d'activité qui correspond au site de la centrale électrique. Par ailleurs, Bellefontaine est complètement attirée par l'agglomération et n'échange pas en déplacements domicile/ travail avec sa microrégion.

- Saint-Pierre pôle administratif mais difficultés pour rayonner économiquement

Saint-Pierre a connu une diminution importante de population entre 1990 et 1999 (-568 habitants). Toutefois l'évolution démographique depuis 1999 est positive (+105 habitants), avec un solde naturel plus important. Néanmoins Saint-Pierre ne totalise que 4544 habitants.

Saint-Pierre polarise encore sa microrégion en termes d'équipements administratifs: outre la sous-préfecture, la commune compte des antennes administratives (DDE, CGSS, CCIM), les centres liés à l'emploi et aux aides sociales (ANPE, Assedics, CAF, sécurité sociale), un centre des impôts, les douanes. Toutefois, la plupart des ces équipements existaient au moment de l'élaboration du SAR. Même si le rééquilibrage en matière d'équipements scolaires a peu servi à Saint-Pierre qui voit toujours les élèves de son aire d'influence migrer, Saint-Pierre est toujours la commune du Nord Caraïbe qui dispose à la fois d'un collège et d'un lycée.

c) Industrie de la construction : un développement à l'impact limité



L'évolution 2000-2006 des créations d'établissements économiques par type d'activité met en avant à Saint-Pierre l'augmentation de la part des secteurs de la construction (+9 pt) et du commerce (+8pt) au détriment des secteurs de l'industrie (-11) et des autres services (-6).

Le dynamisme s'infléchit donc dans le domaine industriel. Toutefois le poids relatif des établissements industriels reste globalement le même (13%) entre 2000 et 2006: c'est un poids important au sein de l'économie locale car en Martinique, seul Ducos dispose d'un poids supérieur (15,9%).

Répartition des établissements économiques par type d'activité en 2006

	Industrie	Construction	Commerces	Services
Bellefontaine	10,3%	21,8%	19,2%	48,7%
Carbet	7,7%	19,1%	18,2%	55,0%
Case-Pilote	10,9%	18,5%	24,6%	46,0%
Fonds Saint-Denis	2,8%	19,4%	19,4%	58,3%
Morne-Rouge	11,5%	16,9%	23,5%	48,1%
Morne-Vert	9,3%	24,7%	21,6%	44,3%
Prêcheur	4,1%	17,6%	28,4%	50,0%
Saint-Pierre	12,8%	9,8%	30,3%	47,1%

Source : INSEE, SIRENE

Saint-Pierre compte aujourd'hui 3 carrières en activité. Celle de l'Habitation Beauséjour n'existait pas au moment du SAR elle est en activité que depuis 2002. En réalité il s'agit de la carrière de la même société des Carrières Pierre Gouyer qui a fermé un site sur Coulée Rivière Blanche l'année précédente. Sur Fond Canonville, 1 site a fermé en 1994, deux autres ont ouvert en 1997 et 2004, et l'un est en cours de fermeture.

En 1997, Saint-Pierre produisait avec ses 2 sites 577 985 tonnes soit 22,4% de la production totale martiniquaise. Le site de Fond Canonville était le plus important de l'île. Depuis l'approbation du SAR, un document majeur a été approuvé (2006) : le Schéma Directeur des Carrières. Il reprend les orientations du SAR. En 2004, ce Schéma indique que la commune de Saint-Pierre assure la production de plus d'un million de tonnes de matériaux répartis sur 3 sites soit 43,3% de la production de l'île. La production de matériaux a donc doublé sur la seule commune de Saint-Pierre alors qu'entre 1994 et 2004, la production totale de la Martinique diminuait de 4%.

Carrières actives et en cours d'arrêt définitif en 2006

Exploitant	Lieu-dit	Surface	Capacité	Date de l'arrêté	Date de fin
Carrières Pierre	Habitation Beauséjour	10	420 000	14/06/2002	14/06/2017
Sablim	Coulée Blanche Sud	30	250 000	05/08/1994	05/08/2014
SFC	Fond Canonville	10	450 000	07/07/2004	07/07/2019
SFC	Fond Canonville	10	500 000	10/07/1997	01/11/2011

Arrêt définitif en cours

Source : Schéma Départemental des Carrières, DRIRE

A Saint-Pierre, le nombre d'emplois salariés privés dans le domaine de l'industrie des produits minéraux est passé de 19 à 75 emplois soit un nombre d'emplois multiplié par 7!

Evolution du nombre d'emploi et d'établissements liés aux industries des produits minéraux depuis 1999

Industrie des produits minéraux	Nb d'emploi	Evolution	Nombre	Evolution
St Pierre	75	56	5	4
Martinique	480	65	44	6

Source : Unistatis

Le Schéma Départemental des Carrières approuvé en décembre a pour objectif final d'assurer d'abord les besoins propres en matériaux de la Martinique. Cela ne remet pas en question l'objectif du SAR de 1998 mais cela implique un mode de fonctionnement différent.

L'activité « carrière » à Saint-Pierre est importante pour le Nord Caraïbe. Toutefois, le développement d'industrie de fabrication d'éléments et matériaux de construction envisagé n'a engendré qu'un développement partiel et n'a pas été un moteur de développement d'autres activités tel que le préconisait le SAR.

Salariés privés des industries des autres produits minéraux non métalliques

	1000	2006			Evolution
	1999 2006 Emplois 200		Emplois 2006	Poids emploi 2006	poids emploi
	Etabliss	ements			99-2006
Saint-Pierre	0	2	12	3,57%	3,6
Total Martinique	23	33	336	100,00%	

Source : Unedic/Unistatis

En 2006, l'Unedic recense 2 établissements dits « industries des autres produits minéraux non métalliques » à Saint-Pierre, alors que la ville n'en comptait aucun en 1999. Ces 2 établissements totalisent 12 emplois, ce qui représente 3% des emplois de la région. Ces emplois sont plutôt polarisés sur Lamentin (33%), Fort-de-France (22%) et Trois-Ilets (16%).

Les sites d'activités économiques du Nord Caraïbe sont concentrés en 2007 sur 3 communes : Bellefontaine (1 site = EDF), St Pierre (4 sites, dont 3 pour les carrières) et Morne-Rouge (2 sites = Champflore et Mespont). La plupart sont monofonctionnels (EDF, carrières et Champflore) et n'engendrent pas de développement connexe.

Les zones d'activités de Mespont à Morne Rouge (9100m²) et de la ZA la Galère à St Pierre (7000m²) sont des sites de petite taille qui existaient avant le SAR et qui sont quasiment totalement occupés. Aujourd'hui, la Communauté de Communes du Nord de la Martinique projette une zone artisanale et industrielle d'environ 6ha à Carrière Clerc. Ce projet en est encore au stade des études préliminaires.

d) Un potentiel touristique sous-exploité

Au niveau touristique, l'objectif du SAR concernant le terminal de croisière à Saint Pierre ne s'est pas réalisé pour de multiples raisons : d'une part, la tendance régionale à la diminution du poids de ce type de tourisme. Entre 1996 et 2006, le tourisme de croisière a perdu 70% de sa clientèle.

Evolution du poids des différents types de tourisme en fonction des flux annuels engendrés (1996-2006)

	1996	2000	2006
Croisière	43,80%	33,60%	18,30%
Séjour	51,20%	61,10%	76,80%
Plaisance	5,00%	5,20%	4,90%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

Source CMT

D'autre part, le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT) de 1999 revenait quelque peu en arrière sur la priorité affichée par le SAR et ses modalités de mise en œuvre. L'accent est mis sur le développement durable, l'affirmation de l'identité caribéenne et martiniquaise, la recherche de la cohésion sociale et de la réduction des inégalités.

Par ailleurs, l'offre en hébergement sur Saint-Pierre est faible et diminue (en 2006, 37 chambres contre 54 en 1999). A l'échelle du Nord Caraïbe, le Carbet bénéficie d'une offre plus importante grâce à ses hôtels. Le Carbet a presque doublé son offre entre 1999 et 2006 (+80%) et représente en 2006 la 7ème commune de Martinique en termes d'hébergement juste derrière Fort de France.

Répartition du nombre de chambres et de lits par communes du nord-caraïbe en 2006

	Lits	% microrégion	%nord	%Martinique	Evol. 2000- 2006
Bellefontaine	3	0,26%	0,00%	0,02%	NC
Carbet	740	64,57%	1,01%	5,17%	+248
Case Pilote	95	8,29%	6,91%	0,66%	-11
Fond Saint Denis	102	8,90%	4,72%	0,71%	NC
Morne Rouge	44	3,84%	0,10%	0,31%	-28
Morne Vert	87	7,59%	23,44%	0,61%	-90
Précheur	10	0,87%	3,01%	0,07%	+8
Saint Pierre	65	5,67%	51,28%	0,45%	-54

Source : CMT,2006

Par ailleurs, Saint-Pierre voit son flux de touristes de séjour baisser entre 2000 et 2005. Si les touristes viennent visiter St Pierre et le Nord Caraïbe, ils vont séjourner plutôt au Carbet.

En termes de « produit » touristique, un nouvel équipement structurant a été réalisé en 2004 par le Conseil Général à Saint-Pierre : le Centre de Découverte des Sciences de la Terre.

Outil favorisant le rayonnement culturel, scientifique, économique et touristique en s'appuyant sur la renommée internationale de la Montagne Pelée et de la ville de Saint-Pierre, cet équipement a pour vocation d'être intégré à un circuit pédagogique et ludique et de créer une synergie avec d'autres structures du nord-caraïbe (cf.la maison du volcan au morne-rouge, le musée Franck Perret à Saint-Pierre, l'observatoire du morne des cadets à Fonds Saint-Denis.)

Par contre ce n'est pas à St Pierre mais au Carbet que l'Aqualand a été réalisé en 2004, tout comme le centre de thalassothérapie. D'après les données mairie, un projet privé pour réaliser un nouveau centre de thalassothérapie à St Pierre est cours d'étude.

Les autres dimensions (artisanat d'art, gastronomie, utilisation des ruines pour des manifestations culturelles) n'ont pas trouvé de réalisations concrètes. Une étude⁹ est actuellement en cours sur les ruines de Saint-Pierre dans le cadre de l'élaboration d'un projet urbain centré autour des espaces publics et de la place du patrimoine. 101^{ème} Ville d'Arts et d'Histoire de France, Saint-Pierre a du mal à se positionner sur un produit « patrimoine ».

e) Une activité pêche traditionnelle et une aquaculture balbutiante

Concernant l'aquaculture, les données statistiques sont faibles. Cependant, plusieurs actions ont été menées depuis le SAR dont la création de la Coopérative des Aquaculteurs de la Martinique (COOPAQUAM), en mars 2005 par 12 producteurs et dont l'objet est la collecte, le conditionnement, la transformation et la commercialisation des écrevisses et poissons provenant des exploitations aquacoles d'eau douce et marine.

La production est réalisée par 14 pisciculteurs d'eau douce (chevrette et saint-pierre) et par 14 aquaculteurs en eau de mer (ombrine et cobia). En 2006, la production aquacole s'est élevée à 86 t : 10t en eau douce et 76 en eau de mer. Depuis le SAR, il s'est créé une écloserie expérimentale polyvalente à Saint-Pierre ainsi qu'une écloserie privée artisanale associée à une ferme de production (Carbet).

Saint-Pierre et Case-Pilote possède un port classé APID. Le nombre de pêcheurs a doublé dans le Nord Caraïbe entre 1993 et 2006.

Evolution du nombre de pêcheurs

	1993	2006	Evol.1993/2003	% Microrégion
Bellefontaine	5	19	+14	14,18%
Carbet	16	22	+6	16,42%
Case-Pilote	17	29	+12	21,64%
Prêcheur	29	34	+5	25,37%
Saint-Pierre	38	30	-8	22,39%
Nord-Caraïbe	67	134	+67	100,00%

Source: dram,

ADUAM – Chapitre 3

_

⁹ ADUAM, Inventaire des « ruines du vieux St Pierre », dans le cadre du programme partenarial 2008

f) Une problématique transport de plus en plus handicapante

L'activité carrière engendre des problèmes en termes de gestion d'infrastructures routières qui n'ont pas encore trouvé de solutions aujourd'hui. Le SAR préconisait de favoriser le transport maritime de matériaux entre Saint- Pierre et Fort-de-France. Mais la mise en place d'un tel système conduira vraisemblablement à un plan de restructuration de la profession des transporteurs par camion (déjà en surcapacité par rapport à la production de matériaux) et nécessitera des infrastructures liées au déchargement des barges près de Fort-de-France.

Le problème social posé par le transport maritime est donc un verrou important pour le développement de ce mode de transport. Quant à la réalisation d'une rocade de contournement pour soulager Saint-Pierre, pour l'heure aucun projet concret n'a été avancé.

En outre, le transport maritime de personnes se trouve confronté à l'absence de désignation législative d'autorité organisatrice compétente, véritable frein à l'organisation du réseau.

3.4 Synthèse des indicateurs

Le constat est mitigé et le chemin pour arriver à un aménagement plus harmonieux et équilibré entre les différentes parties du territoire est encore long. Corriger ce déséquilibre territorial n'est pas chose aisée notamment à cause de la complexité institutionnelle.

	Nord Caraïbe		Nord Atlantique		Centre Atlantique		Centre-agglomération		Sud Caraïbe		Sud	
RÉFÉRENTIEL POPULATION	6	[٤]	5	[+1]	17	[+1]	44	[-2]	15	[+3]	13	[٤]
Emploi	5	[٤]	5	[٤]	11	[٤]	60	[-2]	11	[+2]	9	[٤]
Emploi Assedic en 2006 (salariés non publics)	3	[+2]	3	[+2]	8	[+5]	68	[-5]	11	[+7]	7	[+4,5]
Nombre d'entreprises 2006	5	[ε]	3	[-1]	11	[-1]	55	[+2]	15	[٤]	11	[ε]
Entreprises de plus de 10 salariés 2006	3	[ε]	1	[٤]	7	[٤]	68	[-3]	14	[+2]	6	[+1]
Demandeur d'emploi 2004	6	[+1]	5	[٤]	19	[-1]	40	[٤]	14	[٤]	16	[٤]
Logements (1999)	5	[٤]	5	[٤]	11	[٤]	60	[-2]	11	[+2]	9	[٤]
Construction neuve logements (2007)	6	[-2]	2	[-2]	12	[-4]	46	[+13]	16	[+1]	8	[-7]
Effectifs scolaires												
- en écoles primaires	6	[٤]	4	[-1]	17	[٤]	43	[-2]	16	[+2]	14	[+1]
- en collèges	5	[٤]	4	[-1]	17	[٤]	43	[-2]	16	[+1]	14	[٤]
- en lycées	2	[+2]	5	[٤]	13	[+2]	59	[-5]	9	[+2]	12	[٤]
Appareil commercial:												
Commerces de plus de 300m² 2006	1	[ε]	2	[٤]	11	[+2]	76	[-3]	7	[+2]	3	[٤]
Surfaces alimentaires (commerces de 300m² et plus) 2006	2	[ε]	3	[٤]	15	[+5]	64	[-3]	8	[-1]	8	[٤]
Equipement maison (commerces de 300m² et plus) 2006	0		0		5	[-3]	87,5	[+1,5]	7	[+1]	0	
- Offre de lits	8	[+3]	1,5	[٤]	12,5	[+1,5]	12	[-3]	44	[-4]	25	[+6]
Ménages dépendant CAF 2006	5	[ε]	5	[ε]	17	[-2]	47	[+3]	13,5	[٤]	13	[14]
Bénéficiaires CMU	5	[ε]	5	[-1]	20	[ε]	40	[+1]	15	[+1]	16	[٤]

les chiffres en surgras rouge sont les indicateurs s'éloignant du chiffre du référentiel

3.4.1 Organisation territoriale : une structuration qui a peu évolué

a) Polarisation de l'espace autour du Centre Agglomération: une tendance lourde

La polarisation autour du Centre Agglomération au détriment de l'affirmation de villes-relais reste la caractéristique majeure de l'organisation de l'espace martiniquais. Force est de constater que le développement du territoire a continué de s'opérer dans sa partie centrale autour de Fort-de-France et du Lamentin. Et ceci, essentiellement, au détriment du Nord agricole. Le rééquilibrage souhaité par le SAR (cf. développement de la côte atlantique et desserrement de l'agglomération) éprouve quelques difficultés à se traduire dans les faits.

En effet, en matière de répartition de la population, mais surtout s'agissant des activités économiques et des emplois, la situation n'a guère évolué. Le poids et l'attraction de ce centre polarisateur n'ont guère faiblit. Ce dernier concentre 43% de la population et 60% des emplois sur seulement 15% du territoire.

Les principales zones d'activités et d'emplois se localisent sur la zone, le long des grands axes de transport routier et autour du port et de l'aéroport. Il en résulte des coûts fonciers très élevés à proximité du centre-agglomération et bénéficiant d'une amélioration de leur accessibilité.

b) Desserrement en direction du Centre Atlantique et du Sud Caraïbe

Malgré la persistance d'une domination du Centre Agglomération, on observe un phénomène de desserrement selon l'axe de la RN5 en direction des communes du Sud Caraïbe qui voient un accroissement important de leur population. Cette microrégion draine une population résidentielle à la recherche d'un cadre de vie agréable.

A l'image des communes du Sud Caraïbe, le Robert et dans une moindre mesure Trinité du Centre Atlantique se présentent comme des communes dynamiques et attractives où le phénomène de croissance est non seulement à mettre en relation avec l'attrait paysager mais aussi avec le bassin d'emploi que ces communes représentent. Les évolutions observées ont donc essentiellement profité aux microrégions Sud Caraïbe et Centre Atlantique toutes deux proches de l'agglomération.

3.4.2 Une problématique transport de plus en plus préoccupante socialement, économiquement et environnementalement

D'une part, parce que la configuration territoriale n'a guère évolué et qu'une armature urbaine équilibrée n'a pu émerger. D'autre part, parce que les carences dans l'offre de transport rendent l'usage du véhicule de plus en plus systématique, la problématique du transport demeure toujours une question cruciale et déterminante face à des mobilités intérieures de plus en plus sujettes à saturation.

L'attractivité de l'Agglomération Centre et le développement de la périurbanisation ont accentué les déséquilibres territoriaux et généré une saturation des réseaux routiers qui ne sont pas toujours dimensionnés pour traiter les flux qu'ils supportent.

Les déplacements pendulaires prédominent et deviennent de plus en plus problématiques. D'autant que le phénomène de congestion ne se limite plus désormais aux heures de pointe et la saturation s'est généralisée dans le temps et dans l'espace en raison de la complexité croissante des mobilités. La prééminence de l'usage du véhicule particulier (69% des déplacements) se fait au détriment des transports en commun (14% des déplacements).

Plusieurs facteurs viennent expliquer cette situation, notamment le manque d'attractivité des services de transports en commun en termes de réseaux, de fréquences, de confort, de rapidité et de tarifs malgré une amélioration sur le territoire du Centre Agglomération.

Etude réalisée dans le cadre du programme partenarial 2008 de l'ADUAM

Direction d'étude : Joëlle Taïlamé

Coordination et cahier « Terres agricoles »:

Damien Théodose

Cahiers « Développement de l'urbanisation » :

Gaëlle Dupuy, Myrlène Blacodon

Cahier « Armature urbaine »:

Gaëlle Dupuy Elsa Garnier, Christophe Clairis

Cartographie: SIG ADUAM, Cénia Borrero

Entretiens, recherches documentaires:

Anne Petermann Maryse Dijon

Recherches documentaires:

Cristelle Sorel, Guy Lafontaine, Christophe Denise, Johan Chérubin-Jeannette

Collaboration extérieure politiques publiques et relecture : **Hervé Huntzinger (Agence Tetra)**